

RYTHME D'INFLATION ANNUEL

**Recul
à 2% en mars**

P. 5



ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

**35 morts
en une
semaine**

P. 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2161 | Mercredi 23 avril 2014 - Prix : 10 DA - www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE

**Alger et Tizi se
mettent aux
"couleurs"**

P. 17

AFFRONTEMENTS ENTRE MANIFESTANTS ET POLICIERS À TIZI-OUZOU

LA DGSN VEUT SÉVIR



P. 5

CRISE DU FLN

**LE RETOUR
AUX
HOSTILITÉS**



P. 3

PRESTATION DE SERMENT
DE BOUTEFLIKA

**CE QUE
PRÉVOIT
LA LOI**



P. 3

LE PROCÈS N'A TOUJOURS PAS EU LIEU

**L'affaire Khalifa toujours
en attente**

P. 4

UN OBSERVATOIRE DE LA VILLE INSTALLÉ

**POUR UN
MEILLEUR
CADRE DE VIE**

P. 4



30
millions DA débloqués par l'APC bientôt dans les caisses du MO régler la situation financière des joueurs.

2.000
éléments de la Protection civile attendus à El Tarf pour le 1^{er} challenge national du sport adapté.

3.700
LPL, réalisés durant le quinquennat 2010-2014, seront réceptionnés dans la wilaya de Constantine.

Cycle de formation sur la création et la gestion de microprojets

Quarante-deux associations juvéniles bénéficient, à compter de dimanche et durant quatre jours à Tamanrasset, d'une session de formation sur la création et la gestion de microprojets. Cette session de formation, assurée par des spécialistes de l'Institut de formation des cadres supérieurs de la jeunesse, s'inscrit dans le cadre d'un programme national pour la mise à niveau du mouvement associatif pour en faire de véritables partenaires des pouvoirs publics, a indiqué le sous-directeur chargé du mouvement associatif au ministère de la Jeunesse et des Sports, Amar Bouzour.

Destinée aux membres de ces associations, la session de formation vise à promouvoir les nouveaux projets proposés par les jeunes, mettre en exergue les dispositifs de soutien à la création d'activités et trouver des solutions aux difficultés rencontrées par les jeunes promoteurs, a précisé le directeur par intérim du secteur de la jeunesse et des sports, Driss Benseddik.

Les jeunes bénéficiaires de cette session de forma-



tion ont salué l'initiative qui, ont-ils estimé, permettra d'approfondir leurs connaissances sur la nature de l'action associative, le choix des partenaires et la gestion financière, lors des différentes étapes de concrétisation de leurs projets.

Nécessité du suivi du personnel des crèches



L'importance du suivi du personnel encadrant les crèches, en vue d'une bonne prise en charge des enfants en bas-âge, a été soulignée dimanche à Sétif

au cours d'une journée d'étude consacrée à ce type de structures. Un psychologue exerçant à la direction de l'action sociale, Samah Keskes, a estimé que la formation des éducatrices de crèches, de garderies et de jardins d'enfants est "vitale pour que ces établissements puissent assumer pleinement leur délicate mission". Relevant que l'encadrement des crèches devrait être assuré par des spécialistes en socio-psychologie et à des éducateurs qualifiés, l'intervenante a également relevé "l'importance du contrôle inopiné pour une application rigoureuse des lois régissant cette activité". La question de l'unification des programmes pédagogiques et d'activités des crèches a été également soulevée au cours de cette rencontre qui a regroupé, au siège de la direction de l'action sociale, 80 éducateurs et éducatrices en activité. La wilaya de Sétif compte environ 80 crèches agréées par la direction de l'action sociale. En 2013, 7 crèches avaient été fermées en raison de certains "dépassements".

Système de déclaration à distance à la Cnas de Chlef

L'antenne de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) de la wilaya de Chlef a mis en œuvre un nouveau système de déclaration à distance de la sécurité sociale, a annoncé le directeur de cette structure.

Ce nouveau système permet à l'employeur d'effectuer les déclarations à distance des cotisations mensuelles, trimestrielles ou annuelles ainsi que l'état des mouvements des salariés via le site internet de la Cnas, a indiqué Hayek Abdelkader. L'employeur ou son représentant devra acquérir le mot de passe auprès des services de la Cnas pour accéder au site et procéder ainsi aux déclarations à distance des salariés à partir du lieu de travail, d'un cybercafé ou autre endroit doté d'une ligne Internet. "S'inscrivant dans le cadre de la modernisation de la sécurité sociale et la réforme du service public, cette opération a pour objectif d'alléger les procédures de déclaration des cotisations et d'éviter aux adhérents les déplacements fréquents aux services de la Cnas", a souligné le même responsable.



**D
i
x
i
t**



Amar Saïdani :

"Les partis politiques devraient engager des dialogues nationaux importants, qui commencent par moraliser l'action politique, loin de toute crispation ou accusations infondées. Ils devraient se rencontrer autour des questions qui unissent et laisser de côté tout ce qui sépare. L'échec vaudra dire que les partis sont incapables d'encadrer le peuple. Le président de la République a été réélu sur la base d'un bilan qui parle pour lui et d'un programme pour le prochain quinquennat qui commencera par la révision constitutionnelle."

Elle lègue 800.000 euros au... village Saint-Congard



Un village breton de 781 habitants a hérité de 800.000 euros - une somme supérieure au budget de la commune - légués par une vieille dame qui s'y rendait régulièrement en vacances pour voir ses cousins, a-t-on appris lundi auprès du maire de Saint-Congard (Morbihan). Simone Ferry-Guiho, dont le père Mathurin est né à Saint-Congard en 1890 dans une famille de quatorze enfants, est morte en novembre dernier à l'âge de 90 ans, après avoir désigné le village comme légataire universel.

Elle laisse à la commune, dans laquelle "elle venait encore il y a quatre ans", environ 800.000 euros correspondant à la valeur de son épargne bancaire, d'une maison dans les Vosges et de terrains agricoles, a précisé le maire Daniel Brulé, joint par téléphone. Pour rappel le budget de fonctionnement annuel de la commune est de 600.000 euros.

Simone Ferry-Guiho, veuve, fille unique et sans enfants, a toujours vécu dans les Vosges, où son père a rencontré sa mère après avoir été mobilisé pour la Première Guerre mondiale. "Elle a été secrétaire de mairie à Saint-Dié-des-Vosges durant toute sa vie", a affirmé Daniel Brulé. "Elle venait à Saint-Congard en vacances avec ses parents dans les années 40, 50, 60, puis seule, pour voir ses nombreux cousins et cousines", a expliqué le maire. "Elle aimait Saint-Congard, elle nous le disait à chaque instant", a-t-il poursuivi.

CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Ce que prévoit la loi

PAR SADEK BELHOCINE

Un moment fort pour Abdelaziz Bouteflika et pour le peuple algérien : la cérémonie d'investiture et de prestation de serment du président de la République. Une charge qui charrie toute une symbolique avec la présence de toutes les hautes instances de la République et sous le regard de la population algérienne. Fait inédit : la cérémonie sera caractérisée par la «santé» du chef de l'Etat qui n'est pas au mieux de sa forme depuis de longs mois.

Au plus tard, tout au début de la semaine prochaine, si ce n'est avant, le président de la République, élu au dernier scrutin présidentiel du 17 avril dernier, va étrener son quatrième mandat. Il devra pour cela passer obligatoirement par la cérémonie de prestation de serment tel que l'exige l'art. 75 de la Constitution algérienne. Le texte énonce ainsi cette disposition constitutionnelle : Art. 75 – « *Le Président de la République prête serment devant le peuple et en présence de toutes les hautes instances de la Nation, dans la semaine qui suit son élection. Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment* ». Il n'y a pas de doute que le chef de l'Etat tiendra à remplir cette dispo-



sition de la Constitution dans toute sa lettre et son esprit. Le président de la République, sans qu'aucun texte ne l'oblige à bien «déposer» son dossier de candidat à la candidature à l'élection présidentielle du 17 avril dernier au Conseil constitutionnel. Il a bien prononcé quelques bribes de paroles exprimant son intention de faire acte de candidature à la magistrature suprême du pays. Le 17 avril, le jour du vote, alors que d'aucuns des Algériens, doutaient de sa capacité de se rendre au bureau de vote, situé sur les hauteurs d'Alger, il a surpris tout son monde en remplissant lui-même son devoir civique en mettant son bulletin de vote dans l'urne, alors qu'il avait la possi-

bilité de voter par procuration comme le permet la loi électorale à tout Algérien en âge de voter. Le chef de l'Etat, dans un fauteuil roulant, a salué, esquissé des sourires face aux caméras des TV et photographes, à l'assistance présente au bureau de vote. Un acte des plus symboliques et qui ne demandait aucun effort «surhumain», mais le jour de la prestation de serment sera autrement plus «difficile» pour lui de remplir dans les détails le cérémonial, tout le cérémonial qui comporte la «déclamation» à haute et intelligible voix, tel que le veut la symbolique, le texte de prestation de serment qui dure à peu près trois minutes de temps. Et c'est à ce moment qu'est attendu Abdelaziz

Bouteflika et par ses partisans, par l'opinion publique algérienne, que par ses détracteurs et opposants. Il est sans doute superflu de dire qu'Abdelaziz Bouteflika se rendra en fauteuil roulant à la cérémonie d'investiture. Pour autant pourra-t-il prononcer le texte, tout le texte qui lui permettra d'entamer son quatrième mandat. Revient à l'esprit de tout un chacun, que le chef de l'Etat avait eu du mal à déclarer lui-même sa candidature, lors du dépôt de son dossier au Conseil constitutionnel. La phrase qu'il avait prononcée, pour l'occasion, avait été pour le moins inaudible. Qu'en sera-t-il quand il devra répéter après le président de la Cour suprême tout le texte de la prestation de serment comme le contraint la Constitution. Et que prévoit la loi fondamentale du pays au cas où le Président élu serait dans l'incapacité de prononcer le texte ? Rien ! Les rédacteurs de la Constitution ne pouvaient envisager dans leur esprit un «cas» qui poserait un «problème» aussi délicat. Que faire ? Le magistrat qui sera en face du Président élu y réfléchira à sept fois avant de clore la cérémonie.

S. B.

CRISE DU FLN

Le retour aux hostilités

PAR KAMAL HAMED

Les hostilités au sein du FLN devraient bientôt reprendre. Les deux camps opposés, qui se disputent le leadership et qui ont observé une trêve à cause de l'élection présidentielle, se préparent à déterrer la hache de guerre. Amar Saïdani, le secrétaire général contesté d'un côté, et Abderrahmane Belayat, qui coordonne l'action des contestataires de l'autre, fourbissent d'ores et déjà leurs armes en perspective de la nouvelle bataille qui s'annonce. Dans le camp de l'opposition, alors que l'on se prépare à cette nouvelle phase, Belayat veut revenir à la charge s'agissant de la convocation d'une session extraordinaire du comité central (CC) afin d'élire un nouveau secrétaire général en remplacement de Saïdani, dont la légitimité est contestée. Amar Saïdani ne reste pas les bras croisés et veut, lui aussi, prendre les devants. Ainsi Amar Saïdani a déjà convoqué le bureau politique du FLN. Ce dernier a tenu, en effet, une réunion avant-hier au siège du parti. Il a été bien sûr question de l'examen

de la situation politique marquée par l'élection présidentielle et la réélection du président Abdelaziz Bouteflika pour un quatrième mandat. Mais au delà de cette question le bureau politique s'est aussi, et surtout, penché sur l'examen de la situation interne marquée par des luttes intestines depuis de longs mois. Selon des sources proches du bureau politique Amar Saïdani et ses pairs de cette instance exécutive ont pris la décision d'actionner la commission de discipline du parti. Le communiqué rendu public avant-hier à l'issue de cette réunion a, toutefois, fait l'impasse sur ce point. Amar Ouazani, président de la commission de discipline, est donc chargé de passer à la vitesse supérieure et d'examiner les cas disciplinaires. « *Cette fois-ci il y a des documents qui prouvent que certains membres du comité central ont violé le règlement intérieur et les statuts du parti. Ces documents ont été déjà transmis à la commission de discipline et c'est à elle de prendre des décisions concernant les cas disciplinaires* » nous a indiqué, hier, Saïd Bouhadja, membre du bureau politique chargé de l'information et de la communication.

Mais notre interlocuteur n'a pas voulu trop s'étaler sur la question évitant ainsi de dire qui sont les personnes sur lesquelles « pèse » désormais cette épée de Damoclès. Cependant, au vu de la situation interne du parti, il y a tout lieu de croire que cette menace est dirigée notamment contre les opposants de Amar Saïdani, en tête desquels il y a forcément Abderrahmane Belayat et ses partisans au sein du CC. Ces derniers s'approprient d'ailleurs, à en croire des sources concordantes, à relancer le dossier de la convocation d'une session extraordinaire du comité central pour élire un nouveau secrétaire général. Avant l'élection présidentielle leur tentative avait été avortée. La demande d'une autorisation pour la tenue de cette session du comité central a, pour rappel, trouvé une fin de non recevoir au niveau de la wilaya d'Alger. Belayat et les membres du CC, qui contestent la légitimité de Saïdani à la tête du FLN et qui ont, cela dit et au même titre que la direction du parti, soutenu la candidature de Bouteflika, ne s'avouent pas vaincus et comptent revenir à la charge.

K. H.

FRONT DU CHANGEMENT

Menasra appelle à une période de transition

PAR SMAÏL B.

En réaction aux résultats des élections présidentielles du 17 avril, le président du Front du changement, M. Menasra, notera que « *le scrutin n'était pas démocratique et ne s'est pas déroulé dans la transparence, comme promis par le pouvoir* ». Il a relevé à ce sujet « *plusieurs dépassements et violations* » et déclaré dans une conférence de presse que « *l'Algérie a vécu une saison de vote* » à l'image de ce qui se passe dans d'autres pays arabes où les jeux sont faits d'avance, selon lui. Notamment quand il s'agit des élections présidentielles qui ne sont qu'une « *étape obligatoire et un justificatif pour préserver le pouvoir et continuer le règne* ».

Le président du FC s'est dit convaincu qu'il n'existe pas en Algérie une vraie compétition politique. « *C'est vrai que le pluralisme est une réalité mais il est de façade. Le vote chez nous c'est comme le référendum. Il n'existe pas de concurrence réelle parce que le pouvoir en place n'accepte*

pas la concurrence loyale et ne veut pas le changement », a-t-il observé. Le conférencier a insisté dans ce sens à revoir complètement la loi électorale qui ne garantit pas, selon lui, la transparence et la liberté et est revenu en détail sur les résultats proclamés par le ministre de l'Intérieur.

« *Si vous analysez bien les chiffres, a-t-il indiqué, vous remarquerez que Bouteflika a perdu du terrain par rapport à 2009. Cinq millions de voix de moins, ce qui est beaucoup pour un Président. C'est un message qu'il faut décrypter. Est-il destiné à Bouteflika ? Ou pour l'opposition ? Quoiqu'il en soit, la réalité est là et il faut bien expliquer ce décalage* ». Il continuera dans ce sens et relèvera que le scrutin de 2014 reste le plus faible en termes de participation sans oublier les bulletins nuls qui ont un Menasra a parlé à cette occasion des dépassements « *qui ont commencé par terroriser le peuple de voter pour Bouteflika au risque de vivre sans stabilité et sans sécurité* » et a qualifié ces pratiques d'immorales.

« *Les gens, a-t-il affirmé, s'attendaient à être rassurés sur*

leur avenir et les solutions à leurs problèmes ». Il a condamné par ailleurs les insultes lancées à l'encontre du peuple par des représentants de Bouteflika ainsi que l'entrée en force de l'argent sale dans cette Questionnée sur les solutions dont a besoin l'Algérie pour dépasser cette étape, le président du FC a plaidé pour une période de transition qui devra inclure toutes les parties concernées, à savoir le pouvoir et les partis d'opposition. Il a parlé de la nécessité de se faire accepter les uns aux autres et de croire au dialogue car, a-t-il dit, ni l'argent ni la violence n'ont réglé les problèmes de l'Algérie. Ainsi, le Front du changement appelle à mettre en œuvre une feuille de route qui commencera par la révision de la Constitution, la réforme de la loi électorale, de libérer la presse algérienne et enfin à faire davantage d'efforts en ce qui concerne la réconciliation nationale. Pour Menasra, « *si d'autres partis politiques adhèrent à notre démarche, ils sont les bienvenus* » car « *l'Algérie est en crise et personne ne doit rester spectateur devant l'aggravation de la situation* ».

S. B.

L'AFFAIRE KHALIFA TOUJOURS EN ATTENTE

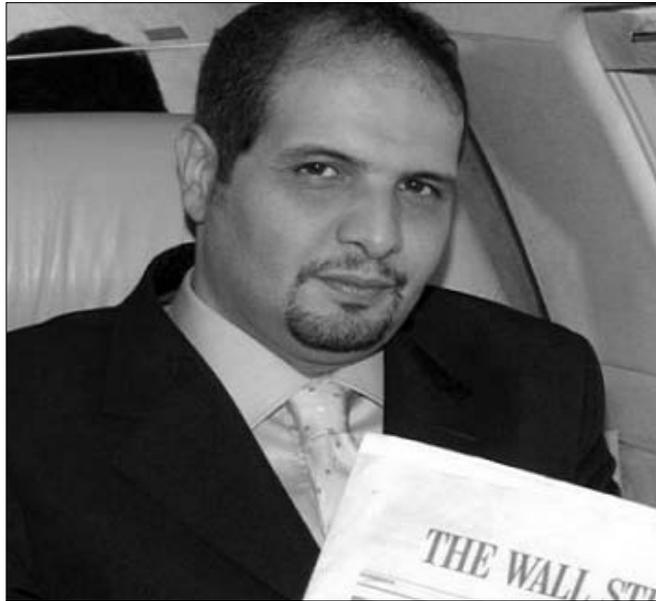
A quand le procès ?

Le procès de Moumen Khalifa est attendu avec impatience. Extradé fin décembre 2013, l'ex-golden boy comparaitra de nouveau devant le tribunal soit à Alger soit à Blida. Les autorités judiciaires avaient promis un procès public et de lever le voile sur une affaire qui a duré plus de 10 ans.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Moumen Khalifa qui devra comparaître selon des sources en juin prochain mais sans donner plus de détail, bénéficie déjà d'un groupe liste d'avocats prêts à le défendre. Jugé par contumace en juillet 2007 par le tribunal de Blida à la réclusion à perpétuité, l'ex-millionnaire sera de nouveau sous les projecteurs avec 78 autres accusés.

On se rappelle la déclaration de Tayeb Louh, l'actuel ministre de la Justice qui avait affirmé au lendemain de l'extradition du rescapé « qu'il y a une loi, des procédures pénales et d'autres dispositions prévues par le système législatif national qui stipulent des procédures connues pour le déroulement de l'action judiciaire. Dans l'affaire Khalifa Bank, ces procédures se



poursuivent normalement », en précisant que « les procédures aboutiront à un procès public conformément à la loi ». Aucun détail n'est venu s'ajouter après cette déclaration où le détenu a été incarcéré dans un établissement pénitencier sans en connaître le lieu. Il est vrai que le procès du siècle où l'accusé devra répondre

à nouveau sur plusieurs chefs d'inculpations est une aubaine pour la justice algérienne. Des délits de banqueroute et faillite frauduleuse ayant coûté un préjudice évalué entre 1,7 et 5 milliards de dollars à l'Etat et aux épargnants seront retenus comme charges. De plus, l'accusé devra également livrer ses secrets sur ses

transactions douteuses à l'étranger dans un autre procès qui se tiendra, cette fois à Paris à la même date. L'autre dossier est celui du transfert des devises vers l'étranger de manière illégale qui sera le fait nouveau de ce procès. Toutefois, la complexité du dossier fait que la partie ne sera pas facile.

L'un des avocats de Khalifa notait il y a quelques mois que ce dernier est en droit de demander un pourvoi en cassation au tribunal qui doit le juger. Ce qui complique la procédure, c'est le fait que le principal accusé ait demandé aux autorités d'appliquer le recours à la cassation estimant qu'il a été injustement condamné en son absence. Pour l'heure, des sources affirment que la Cour suprême a accepté des pourvois en cassation des 78 accusés dans l'affaire.

Pour Moumen Khalifa, des révélations sur son accointance avec de hauts responsables politiques de l'époque sont la thèse qui le créditera de la théorie du complot sur sa personne. De son exil à Londres, le milliardaire déchu avait toujours soutenu qu'une cabale était orchestrée contre lui en livrant même des noms de ministres dans le gouvernement d'alors. Mais pour l'heure, le timing du déroulement du procès n'est pas fortuit.

La réélection de Bouteflika joue beaucoup sur l'impact de cette affaire et ses incidences à l'international. C'est un test pour la justice algérienne dont on dit qu'elle doit promettre un procès équitable et sans fioritures. **F. A.**

COUR DE JUSTICE

Début le 5 mai de la 1^{re} session criminelle 2014

La première session ordinaire du tribunal criminel d'Alger pour 2014 débutera le 5 mai prochain, selon le rôle préliminaire de la session dont l'APS a pris connaissance mardi au niveau de la cour de justice d'Alger. Le tribunal criminel devra traiter, à partir de la date susmentionnée, 48 affaires passibles de peines pouvant aller à la perpétuité et à la peine capitale, précise la même source. Le tribunal criminel "prononce" la peine capitale sans l'exécuter. Celle-ci est gelée depuis 1993, date à laquelle a été exécuté le dernier verdict relatif à la peine capitale à l'encontre des auteurs de l'attentat perpétré à l'aéroport international Houari-Boumediène.

Dès le prononcé de la peine, la peine se transforme en emprisonnement à vie sans que le condamné puisse bénéficier d'une remise de peine quelconque.

Les affaires enrôlées au tribunal concernent l'association de malfaiteurs, l'homicide volontaire, les coups et blessures entraînant la mort, l'attentat à la pudeur, le vol qualifié, le trafic de stupéfiants, l'évasion fiscale, le faux en écriture et la falsification de la monnaie. D'autre part, le rôle comporte des noms de près de 70 individus "arrêtés" accusés de différents crimes et qui seront présentés devant le tribunal criminel d'Alger à dater du 5 mai jusqu'au 15 du même mois.

"BATIMATEC 2014" OUVRE SES PORTES

Plus de 1.000 entreprises y prennent part

PAR RIAD EL HADI

Quelque 1.100 entreprises dont 651 étrangères prendront part au 17ème Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec 2014" prévu du 4 au 8 mai au Palais des Expositions (Pins Maritimes, Alger). Placé sous le haut patronage du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, cette nouvelle édition accueillera 22 pays étrangers représentés par 127 exposants d'Espagne, 124 de Turquie, 120 de Chine, 92 d'Italie, 70 de France, 24 de Tunisie, 21 du Maroc, 20 du Portugal et 16 d'Allemagne. Batimatec 2014, qui s'étalera sur une surface globale de plus de 44.000 m² verra

également la participation d'entreprises d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de Corée du Sud, d'Egypte, des Emirats arabes unis, de Grande-Bretagne, de Finlande, de Grèce, d'Inde, de Pologne, de Suède ainsi que d'Ukraine.

Ces entreprises exposeront dans différents secteurs notamment dans les matériaux de construction, l'habitat et la construction, les travaux publics ainsi que les équipements et matériels de sécurité et de services.

Ce rendez-vous professionnel, organisé en partenariat entre la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX) et la société Batimatec expo, "n'a cessé, au fil des années, de confirmer sa notoriété en devenant la plus grande manifestation et le

principal événement du marché de la construction à l'échelle du continent africain et du monde arabe", selon les organisateurs.

"Batimatec 2014, qui se tient dans un contexte positif porté par un marché prometteur, se positionne en véritable plateforme d'échanges d'expériences et de découvertes des plus récentes innovations dans les secteurs couverts mais aussi comme un espace de concertation, de mises en relations d'affaires entre tous les acteurs des filières représentées pour des opportunités d'investissements et de partenariat", souligne le PDG de Batimatec expo, Sadok Stiti.

R. E.

IL A ÉTÉ INSTALLÉ PAR ABDELMADJID TEBBOUNE

Un Observatoire de la ville pour un meilleur cadre de vie

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a procédé lundi à Alger à l'installation de l'Observatoire national de la ville chargé de l'amélioration du "cadre de vie du citoyen à l'intérieur des villes algériennes". "Cet Observatoire sera un outil très important qui contribuera à trouver les solutions idoines aux problèmes que connaissent les villes dans notre pays", a indiqué M. Tebboune. L'Observatoire sera opérationnel dans le courant des trois mois à venir, selon le ministre qui a affirmé que tous les moyens humains et matériels

nécessaires ont été mis à la disposition de cette nouvelle structure.

Ali Boularès a été nommé directeur général de cet Observatoire qui sera dirigé par un Conseil d'orientation composé de représentants de ministres des secteurs concernés dont l'énergie, les transports, les travaux publics, la culture et le tourisme.

L'Observatoire a été créé en vertu de la loi d'orientation de la ville de février 2006 qui a été suivie, début 2007, d'un décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement de l'Observatoire. L'Observatoire sera en charge du suivi de la mise en œuvre de la politique de la ville et proposera toutes les dispositions susceptibles de promouvoir cette politique

ainsi que les mécanismes d'implication des citoyens dans la rédaction de ces dernières. Le nouvel organisme aura également pour mission l'élaboration des études, des indicateurs, des statistiques et des informations relatives à la ville ainsi que le développement des nouveaux modes de gestion à même d'aider l'Etat et les collectivités locales à améliorer le cadre de vie des citoyens et consolider le rôle de la ville dans le développement durable.

"Il est temps de prendre en charge les problèmes de nos villes et de maîtriser leur gestion à même de réaliser les aspirations des citoyens à une vie digne à l'intérieur des villes", a déclaré Abdelmadjid Tebboune. **R. N.**

VIOLENCES DES POLICIERS CONTRE DES MANIFESTANTS À TIZI-OUZOU

La DGSN veut sévir

En attendant les résultats de l'enquête ordonnée par la DGSN, la ville des Genêts est toujours sous haute tension, surtout après la diffusion de la vidéo choquante montrant des dépassements policiers, une vidéo qui a fait le buzz sur le Net.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Un site d'information a annoncé hier la suspension d'« au moins 5 policiers présumés auteurs de dépassements envers des manifestants lors de la répression de la marche du 20 Avril dernier à Tizi-Ouzou », soulignant que « les policiers mis en cause sont suspendus à titre conservatoire en attendant les conclusions de l'enquête diligentée sur ordre du Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Hamel Abdelghani, à la suite de la diffusion d'une vidéo sur le réseau Youtube montrant des policiers en tenue réglementaire et en civil en train de tabasser sauvagement des manifestants lors de l'empêchement de la marche ». La cellule de communication de la DGSN dément formellement cette information en soulignant que « l'enquête ordonnée par le



Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, est toujours en cours. Dès que nous aurons les données nécessaires après l'enquête, le général-major Hamel sera le seul à les en informer ».

En attendant les résultats de cette enquête, la ville des Genêts est toujours sous haute tension, surtout après la diffusion de la vidéo choquante montrant des dépassements policiers, une vidéo qui a fait le buzz sur le Net et a augmenté la colère des citoyens. D'ailleurs au lendemain de la commémoration du double anniversaire du 20 Avril, qui a été marquée par une immense violence, des échauf-

fourées ont repris, avant-hier à Tizi-Ouzou, entre des jeunes et les forces de l'ordre qui les ont empêchés de manifester au centre-ville. Les accrochages ont débuté vers 16h, au quartier Amyoud de la Nouvelle-Ville. Il est à noter également que dans la ville de Béjaïa il a été procédé à plusieurs arrestations à la fin de la marche du 20 Avril. La Coordination des associations de Semaoun et le conseil régional du MAK de Vgayet appellent à un sit-in demain à 10h devant le tribunal pour « exiger la libération des manifestants arrêtés arbitrairement à la fin de la marche du 20 Avril », annonce le communiqué des

deux organismes. Bien avant le scrutin du 17 avril, plusieurs arrestations ont eu lieu durant les manifestations de Barakat, c'est notamment le cas de la dernière manifestation du 16 avril. Dans un communiqué commun, la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH), le Rassemblement actions jeunesse (Raj) et le Réseau des avocats pour la défense des droits de l'Homme (RADDH) ont exigé, hier, la libération de deux jeunes arrêtés le 16 avril, lors du dernier rassemblement de Barakat à Alger. Les trois ONG « la LADDH, le Raj et le RADDH dénoncent ces intimidations et harcèlements judiciaires à l'encontre de ces deux jeunes et exigent leur libération immédiate » et informent qu'il s'agit d'un militant du Raj, Kadi Mohand et d'un jeune de nationalité tunisienne, Moez Bennicr. Le communiqué souligne que « ces deux jeunes ont été placés en garde à vue, depuis le 16 avril, dans les locaux de la division centre de la Police judiciaire à Alger puis présentés devant le procureur près du tribunal de Sidi M'Hamed, le 20 avril 2014, et poursuivis pour attroupement non armé dans une place publique qui touche à l'ordre public ». Le parquet les a déferés devant le juge d'instruction de la 3^e chambre d'instruction près le même tribunal lequel a ordonné leur mise en détention provisoire à la prison de Serkadji, ajoute le communiqué. Selon la même source, les « deux jeunes n'avaient aucune relation avec la manifestation et ne faisaient que passer ». Enfin les trois associations, connues pour leur lutte pour les droits de l'Homme et pour le respect des libertés démocratiques appellent « les autorités algériennes à respecter la liberté des citoyens algériens de se rassembler et de manifester pacifiquement afin de revendiquer leurs droits ».

K. H.

LANCEMENT D'UN SONDAGE D'OPINION

Les prestations offertes aux assurés sociaux évaluées



PAR RAYAN NASSIM

Un sondage d'opinion sur les prestations offertes aux assurés sociaux et aux ayants droit dans plus de 800 centres de paiement et structures de santé a été lancé par la direction générale de la Caisse nationale de la sécurité sociale (Cnas). Cette opération a été lancée depuis trois semaines au niveau de tous les centres et structures sanitaires, a déclaré mardi à l'APS la chargée des cellules d'écoute et de communication à la direction générale de la Cnas, Zahia Hamitouche. Le sondage d'opinion s'inscrit, selon la responsable, dans un esprit d'amélioration continue des services de la Cnas ajoutant que la direction devra exploiter ces résultats et cette évaluation au niveau central ce qui lui permettra d'adapter ses programmes en fonction des changements et des besoins du citoyen. Les questions posées aux assurés sociaux et les ayants droit concernent la qualité des prestations, l'accueil, l'état des structures (hygiène, maintenance...), durée de l'attente pour l'obtention d'une prestation au niveau de tous les centres relevant de la Cnas. L'opération s'inscrit également dans le cadre de la politique de la "porte

ouverte" adoptée par la Cnas visant à alléger les procédures et rapprocher les structures de santé aux assurés sociaux et ayants droit. Parmi les nouvelles mesures prises par la Cnas, l'installation d'une commission de veille au niveau central et dans toutes les wilayas, laquelle sera chargée du suivi de la mise en œuvre des orientations de la direction générale, l'examen des solutions appropriées tout en veillant à leur application. Elle aura également pour mission le redressement des dépassements commis à l'encontre des assurés sociaux, le suivi de la mise en application des recommandations relatives

à l'amélioration du service et de l'accueil et la consécration de la coopération entre les administrations. La Cnas, a rappelé Mme Hamitouche, a procédé, dans le cadre de la mise en œuvre du programme sectoriel visant la promotion du service public ainsi que les conditions d'accueil des citoyens au niveau de structures de santé, à la réhabilitation des espaces d'accueil et à la modernisation de plus de 800 structures de proximité. Par ailleurs, une page électronique web intitulée "Vos préoccupations" a été lancée permettant aux citoyens de transmettre leurs doléances directement à travers le site web de la Cnas. Elle a, en outre, mis en place des mécanismes garantissant l'application rigoureuse des recommandations visant à réduire, au maximum, les déplacements inutiles des assurés sociaux. Il a également été question de renforcer l'écoute active et la communication pour un meilleur accès à l'information en matière de sécurité sociale et la promotion du site web de la Cnas qui répond aux attentes des bénéficiaires et constitue un véritable outil d'orientation et d'information à distance, en offrant tous les renseignements utiles aux usagers.

R. N.

REVENDICATIONS DES CHEMINOTS

La tutelle dit "oui"

Les modalités de paiement décidées lors des négociations entre la direction générale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et la Fédération nationale des cheminots, suite au débrayage, fin mars dernier, des travailleurs pendant quatre jours, sont en cours de concrétisation au niveau de la tutelle, a annoncé mardi la SNTF dans un communiqué. Parmi les modalités inscrites dans le procès-verbal, signé le 15 avril, sanctionnant les négociations, la direction de la SNTF cite notamment "l'acceptation du paiement d'un rappel de 36 mois (période allant de mois de juin 2010 jusqu'au mois de mai 2013)".

Il est précisé que ce rappel a été arrêté sur la base d'une valeur du point indiciaire de 60 DA pour une période de 19 mois allant du mois de juin 2010 au 31 décembre 2011 et sur la base de 74 DA pour l'autre période de 17 mois allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 mai 2013. La direction de la SNTF rassure les travailleurs que leurs préoccupations socio-professionnelles seront prises en charge dans un cadre visant à "préserver l'intérêt, bien compris, des cheminots et les grands équilibres de l'entreprise", tout en se disant "persuadée que tous les travailleurs seront sensibles aux mesures prises".

L. B.

TRAVAUX DE LA 6^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION

Des membres de l'APN à Stockholm

■ L'Assemblée populaire nationale (APN) participe à partir d'aujourd'hui aux travaux de la 6^e Conférence internationale sur la population et le développement qui se tiendra à Stockholm (Suède) en présence de 500 participants (parlementaires, ministres et représentants de la société civile), indique mardi un communiqué de l'APN. La Chambre basse sera représentée à cette conférence, organisée en collaboration avec le Forum parlementaire européen de la population et de développement, le Parlement suédois et le Fonds des Nations unies pour la population, par le président du groupe parlementaire des indépen-

dants, Chenoufi Salim, et le député Abdelli Zoubir, précise la même source. L'ordre du jour de cette rencontre de trois jours porte sur deux thèmes fondamentaux à savoir : "La mobilisation des ressources" et "Aménagement d'un environnement propice en matière de politiques et de législations relatives aux questions ayant trait à la population et au développement".

Les travaux seront sanctionnés par une déclaration sur les engagements des précédentes conférences et traceront des orientations claires pour l'action de la conférence dans le cadre du développement post-ODM (post-2014).

STABILITÉ DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE LARGE CONSOMMATION

Benbada rassure

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a estimé que l'entrée en service en 2014 d'un nombre "important de marchés contribuera grandement à la stabilité des prix des produits alimentaires de large consommation et à leur disponibilité durant le mois de ramadhan prochain".

PAR RIAD EL HADI

L'entrée en service d'un millier de marchés de proximité et couverts à travers le territoire national de 2012 à 2014 permettra de garantir la stabilité des prix et la disponibilité des produits alimentaires au cours du mois de ramadhan", a en effet déclaré Benbada à la presse en marge de l'ouverture de la 12^e édition du salon international de l'agroalimentaire (Djazagor 2014). "Nous jugerons de l'efficacité de ces nouvelles structures commerciales en tenant compte de leur impact sur les prix des produits de large consommation et leur disponibilité", a-t-il précisé. Depuis 2012, l'Etat a dégagé 14 milliards de dinars au profit des collectivités locales et 10 milliards DA au profit du secteur du commerce pour la réalisation de marchés couverts disposant des conditions nécessaires à l'exercice



de ces activités commerciales. Benbada a affirmé que le ministère se prépare, depuis le mois de décembre 2013, pour le mois de ramadhan afin d'assurer la disponibilité des produits, relevant dans le même temps l'impossibilité de garantir la stabilité des prix durant la première semaine du mois de ramadhan en raison de la forte demande. Généralement les marchés algériens connaissent durant le mois de ramadhan une demande grandissante des produits alimentaires de large consommation, notamment les fruits, les légumes et les viandes, ce qui influe sur les prix. Pour l'Union des commerçants, la hausse des prix est due aux spéculations qui s'accroissent avec la hausse de la demande et l'absence

d'organisation au niveau des marchés de gros. Concernant le lait subventionné (25 DA/litre), Benbada a assuré que ce produit est "actuellement disponible sur le marché et que le problème demeure posé au niveau de certaines laiteries privées qui trouvent encore des difficultés à s'approvisionner en matière première". Benbada a souligné que le gouvernement est déterminé à développer la filière lait pour la production locale et réduire la dépendance aux produits importés à travers le soutien et l'accompagnement des 2013, la poudre de lait a bénéficié d'une subvention de l'Etat d'une valeur de 30 milliards DA contre 26 milliards DA en 2012 et 24,5 milliards. Le ministre a affirmé, par ailleurs, que le secteur investira dans les

prochaines années essentiellement dans la modernisation des opérations commerciales (chèques, cartes et transferts bancaires). Il a estimé que ces démarches contribueront de manière sensible à la protection de l'économie nationale confrontée à une importante évasion fiscale mais aussi à la protection du consommateur.

Il a annoncé à cette occasion le lancement prochain du dispositif d'alerte pour la protection du consommateur précisant que ce dispositif d'information sera mis en place pour signaler toute infraction ou tout produit non conforme découvert sur le marché. "Le dispositif est fin prêt et est actuellement à l'essai, a-t-il affirmé, soulignant qu'il permettra aux contrôleurs, aux associations de protection du consommateur et au consommateur lui-même de signaler toute infraction via Internet".

Concernant la promotion des investissements hors hydrocarbures, Benbada a indiqué que l'offre exportable reste insuffisante, précisant que le gouvernement doit développer des secteurs et les orienter vers l'exportation. Les exportations hors hydrocarbures demeurent "faibles" malgré une évolution de plus de 15 % durant les trois premiers mois de cette année pour une valeur globale de 725 millions de dollars, selon les Douanes.

R. E.

SICOM 2014

Vulgariser les nouvelles technologies

La 23^e édition du Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (SICOM 2014) s'est ouverte mardi à la Safex aux Pins Maritimes à Alger. "Le SICOM 2014 est une vitrine réelle des propositions, tant matériels que logiciels, du marché algérien pour vulgariser les nouvelles technologies", ont indiqué les organisateurs. Le Cloud Computing, une solution en croissance dans les entreprises et chez les particuliers ces dernières années, est au cœur de cette 23^e édition qui se poursuivra jusqu'au 26 avril. Le Cloud est un système qui permet le stockage de données informatiques sur des ordinateurs serveurs gratuits ou loués à la demande. Des ateliers et autres conférences seront organisés en marge de ce salon pour vulgariser ce domaine au grand public et mettre en avant son

intérêt pour les entreprises à l'heure où le haut débit mobile s'installe effectivement en Algérie et où l'Internet devra être plus accessible et plus performant. "Le recours au Cloud Computing est plus que vital au plan économique". Le salon a été inauguré par la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Zohra Dourdour, et le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel. Dans une déclaration à la presse en marge de la manifestation, Mme Dourdour a indiqué que le Cloud Computing est un outil "très important" pour la stratégie algérienne en matière de TIC. "Nous allons travailler avec tous les acteurs du domaine pour trouver des solutions à même de permettre une sécurisation optimale dans l'utilisation de ces nouvelles technologies", a-t-elle dit. Mme Dourdour s'est dit

satisfaite de voir que beaucoup d'entreprises algériennes notamment celles gérées par des jeunes ont investi dans le développement d'applications et solutions informatiques. "En ce qui nous concerne et après avoir développé les infrastructures, nous allons axer notre stratégie sur le développement des applications et solutions informatiques", a-t-elle assuré. De son côté, M. Messahel s'est félicité du niveau atteint par certaines entreprises spécialisées dans les technologies de l'information et de la communication et créées par de jeunes promoteurs issus des différents dispositifs d'aides à l'emploi des jeunes, notamment l'Ansej. Le ministre s'est également félicité de l'utilisation de moyens technologiques modernes par les médias algériens, notamment la télévision.

R. E.

23^e SICOM 2014

Ooredoo à la rencontre des professionnels des TIC

Pour la sixième année, Ooredoo participe au Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (SICOM 2014) dans sa 23^e édition qui se tient du 22 au 26 avril 2014 au Palais des Expositions, Pins-Maritimes à Alger, sous la thématique « A l'ère du Cloud et du Big Data ».

Placé sous le haut patronage de la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication et le ministre de la Communication, cet événement organisé par la Safex et Mira Cards Edition, regroupe des professionnels du secteur des TIC, des décideurs, des chefs d'entreprise, des responsables IT ainsi que des

étudiants. Ooredoo prend part au 23^e SICOM à travers un stand d'exposition au niveau duquel des conseillers-commerciaux de « Ooredoo Business » sont présents pour répondre aux questions des visiteurs professionnels et leur proposer les offres et produits de Ooredoo.

Un pôle dédié à la présentation de la Tablette Ooredoo 3G est également mis en place. A travers sa présence régulière dans les événements et carrefours d'échanges autour des technologies de l'information, Ooredoo confirme son engagement dans le développement du secteur des TIC en Algérie.

RYTHME D'INFLATION ANNUEL

Recul à 2% en mars

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le rythme d'inflation annuel en Algérie a poursuivi sa tendance baissière en mars s'établissant à 2% contre 8,1% en mars 2013, a-t-on appris mardi auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Après avoir atteint 2,7% en janvier dernier, le rythme d'inflation annuel a reculé de nouveau pour s'établir à 2,3% en février et enfin à 2% en mars dernier, a précisé l'Office. L'inflation mensuelle, qui détermine l'évolution de l'indice des prix à la consommation entre un mois donné et celui qui le précède, a enregistré en mars 2014 une baisse de 0,3% comparé à février 2014 et de 0,7% par rapport à janvier de la même année. Ce recul intervient après un relèvement inscrit en décembre 2013 (+0,9%) et en janvier 2014 (+0,7%), relève l'ONS. En mars 2014,

les prix à la consommation ont augmenté de 0,8%, après avoir enregistré une baisse de près de 0,3% le mois dernier, soit un taux légèrement supérieur à celui relevé le même mois (mars) de 2013 qui était de 0,2%. Cette variation est due notamment à une croissance de 1,1% des prix des biens alimentaires, induite essentiellement par une hausse des produits agricoles frais (+2,1%) due à une hausse de près de 15,3% des légumes frais en mars 2014 comparé au mois de février. La hausse des prix des biens alimentaires s'explique, en plus par "l'importante" hausse des prix des légumes frais (+15,3%), également par une augmentation des prix de la viande et abats de mouton (+1,6%) et du poisson frais (+4,6%). L'Office a fait remarquer que des chutes de prix ont été observées durant le mois de mars, notamment concernant la pomme de terre (-9,1%),

les fruits frais (-7%), les oeufs (-2,74%) et enfin la viande de poulet (-1,6%). En mars 2014, comparativement au même mois de l'année écoulée, le niveau moyen des prix des biens alimentaires a connu une hausse de 0,6% due notamment à une hausse de près de 2% des produits alimentaires industriels.

La hausse a concerné le groupe lait-fromage et dérivés (+6,3%) et les huiles et graisses (+1,6%). Quant aux produits manufacturés, elles ont connu une légère augmentation de 0,34% et les services de 2,7%.

En données corrigées des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation a enregistré en mars dernier une hausse de 0,4% par rapport au mois de février 2014.

L. B.

17^E FORUM D'AFFAIRES ARABO-ALLEMAND

600 experts et décideurs du 4 au 6 mai à Berlin

Le forum aura pour principaux thèmes, la planification urbaine, la construction et le bâtiment, l'intégration économique régionale et la coopération interétatique, les concepts d'assurance et les aspects financiers, le rail et le métro...

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) indique que la Chambre arabo-allemande de commerce et d'industrie organise, sous les auspices du ministère des Affaires économiques et de l'Énergie de

l'Allemagne fédérale et avec le concours de l'Association allemande des chambres de commerce et de l'Union générale des chambres de commerce arabes, informe que la 17^e édition du Forum d'affaires arabo-allemand se tiendra du 4 au 6 mai 2014 à Berlin en Allemagne.

Les responsables de la Caci soulignent que "cet événement sera rehaussé par la présence de plus de 600 éminents experts et décideurs issus de divers horizons, à savoir : économique, politique et scientifique". Aussi, ce forum aura, par ailleurs, pour principaux thèmes, la planification urbaine, la construction et le bâtiment, l'intégration économique régionale et la coopération interétatique, les concepts d'assurance et les aspects financiers, les rails et le métro, selon la Caci.

Les entreprises algériennes, tant publiques que privées, intéressées pour prendre part à cet événement, peuvent con-



tacter les organisateurs pour remplir les formalités administratives d'enregistrement en prenant attache avec les pro-

moteurs de cette rencontre en utilisant cette coordonnée events@ghorfa.de.

R. E.

AGROALIMENTAIRE

Encourager les investissements à travers le partenariat

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, a souligné la nécessité d'encourager les sociétés nationales et les investisseurs à créer des projets dans le domaine de l'agroalimentaire dans le cadre d'un partenariat efficace avec les agriculteurs et les équipementiers actifs dans ce domaine. Intervenant à l'ouverture de la 12^e édition du Djazagro, Nouri a précisé que le développement de ce type d'industries constituait un garant de la continuité de la production de l'agriculteur et de sa commercialisation et permettait d'assurer la disponibilité des intrants.

Il a relevé à ce propos que le pays accusait un retard important dans le domaine de l'agroalimentaire, d'où la nécessité d'une "adaptation aux développements technologiques au niveau international et de partenariats entre Algériens et étrangers".

Le ministre a ajouté que tous les mécanismes étaient disponibles pour assurer le développement de la production nationale en matière d'agroalimentaire d'autant que toutes les lois visent à garantir les facilités nécessaires à ces entreprises. Nouri a appelé les sociétés nationales à échanger les expériences et à s'enquérir des nouvelles techniques, des nouveaux

équipements et des développements réalisés dans le domaine de ces industries au niveau mondial. Le ministre a souligné dans le même contexte que le secteur devrait à garantir la sécurité alimentaire dans le pays au cours des cinq prochaines années. Le secteur de l'agroalimentaire est un prolongement du processus de développement dans le secteur agricole à travers la réalisation de la complémentarité entre l'agriculteur et l'investisseur et en évitant le gaspillage du surplus de production en développement des méthodes efficaces de stockage, d'emballage et de transformation vers d'autres produits pouvant être exportés. Par ailleurs, le ministre a indiqué que le secteur était parvenu à atteindre l'autosuffisance et à exporter le surplus de la production de tomate et de pomme de terre "en attendant d'atteindre l'autosuffisance concernant d'autres produits qui ne connaissent pas la même dynamique".

Les participants aspirent à élargir leurs partenariats dans ce domaine

Plusieurs participants au Salon se sont intéressés aux différents produits et équipements exposés qui constitueront une assiette importante pour lancer des partenariats durables dans le secteur sous

forme d'investissement ou de commerce.

Pour Recep Hafif, chef d'entreprise turque dans le domaine céréalier, cette manifestation est une occasion pour chercher des représentants de son groupe en Algérie et des clients potentiels.

Le directeur commercial de l'entreprise algérienne "Raja Food", spécialisée dans l'industrie de transformation du thon et de la sardine, Grifi Khaled a exprimé, dans une déclaration à l'APS, le souhait d'attirer de nouveaux clients vers les produits de l'entreprise à l'étranger notamment après l'expérience de celle-ci en matière d'exportation vers la Libye, le Nigeria et le Sénégal. L'entreprise, a-t-il dit, fait face à des problèmes liés au manque de matières premières d'où les répercussions négatives sur ses activités.

Le représentant du groupe Ryad et directeur général des minoteries du Tell de Blida, Khedim Mustapha a, pour sa part, fait savoir que les subventions de l'Etat ont permis au groupe de reprendre la production à partir de janvier 2013 après un arrêt depuis 2002. Djazagro 2014, qui se poursuit jusqu'à demain jeudi prochain, offre aux industriels l'opportunité de dynamiser leurs entreprises, développer leurs activités, décrocher de nouveaux marchés et lancer des partenariats avec des

étrangers. Le salon, organisé cette année sous le thème "Carrefour des filières agricole et agro-industrielle" verra la participation de plus de 600 exposants de 31 pays. Le salon présente les nouveautés en matière d'équipements notamment dans le domaine de la transformation des produits agricoles et d'emballage et les matériels de boulangerie, pâtisserie et restauration. Le deuxième stand est consacré aux produits alimentaires et boissons.

Le salon est co-organisé par la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci) et la société française Comexposium. R. E.

PROTECTION DES TERRES AGRICOLES

L'Etat veut lutter contre l'avancée du béton

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, a souligné que la protection des terres agricoles de l'avancée du béton nécessitait l'intervention de toutes les institutions de l'Etat.

"On ne peut pas rester indifférent face aux crimes perpétrés contre les terres agricoles qui se transforment en chantiers", a indiqué Nouri à l'ouverture de la 12^e édition du salon international de l'agroalimentaire Djazagro 2014 appelant tous les responsables à préserver cette "richesse" en faveur des générations montantes. Il s'agit, a-t-il soutenu, d'un patrimoine "sacré" qui doit être protégé par tous pour préserver ce qui en reste, aussi bien par le ministère de l'Industrie que les autres secteurs. Le ministre a, par ailleurs, rassuré que les contrats de concession restants seront régularisés dans les plus brefs délais ajoutant que le ministère poursuivra l'octroi des terres agricoles aux jeunes investisseurs.

Nouri avait indiqué récemment que "tous les contrats de concession seront régularisés et remis aux bénéficiaires avant la fin du mois de juin". Il avait rappelé alors la régularisation de 177.000 dossiers sur les 219.000 relatifs au foncier agricole, déposés dans le cadre du transfert du droit de jouissance en concession. R. E.

COMMISSION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-ÉMIRATIE

Programme de coopération bilatérale en mai prochain

La 12^e session de la Commission de coopération algéro-émiratise se tiendra en mai à Alger et sera consacrée à l'élaboration du programme annuel de la coopération bilatérale dans divers domaines. Dans une déclaration à l'APS, l'ambassadeur d'Algérie aux Emirats arabes unis, Hamid Chebira, a affirmé que "la commission qui se réunit chaque année, procédera à l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par les deux parties pour le renforcement de la coopération et l'élaboration du programme futur de cette coopération, notamment en termes d'investissements". La commission est présidée par le ministre des Finances, Karim Djoudi, et le ministre émirati de l'Économie, Soltane Ben Saïd Al Mansouri.

Les deux parties devraient confier, prochainement, la présidence de cette commission à leurs ministres respectifs des

Affaires étrangères, a précisé M. Chebira, ajoutant que cette démarche "réflecte l'intérêt accordé par les deux pays à la commission, notamment s'agissant de la promotion et de la consolidation des liens de coopération et leur approfondissement dans les différents domaines".

La coopération bilatérale repose sur "le soutien au partenariat dans les domaines économiques et l'investissement, outre la réalisation de projets communs dans les deux pays", a-t-il dit. Le diplomate a relevé "l'intérêt soutenu accordé par la partie émiratise à la promotion de l'investissement en Algérie dans les différents domaines dont l'énergie, les services, les télécommunications, le tourisme et le foncier".

D'autres "projets importants sont en cours d'étude", a indiqué M. Chebira faisant remarquer que les hommes d'affaires émiratise accordaient un "intérêt par-

ticulier à l'Algérie" du fait qu'elle offre un climat d'investissement "attractif et promoteur grâce à la loi sur les investissements qui accorde aux investisseurs des avantages et d'importantes exonérations fiscales par rapport à d'autres pays".

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 271 millions de dollars en 2012, rappelle-t-on.

Plusieurs conventions de coopération dans le domaine commercial et les transports aérien et terrestre ont été conclues entre les deux pays lors de la 11^e session de la Commission de coopération mixte algéro-émiratise qui s'est tenue en mai 2013 à Abu Dhabi.

Les deux ministres algérien et émirati avaient également procédé à la signature d'un mémorandum d'entente portant mise en place d'un comité de suivi d'application des décisions d'investissement entre les deux parties. R. E.

DJELFA

5 milliards DA pour les projets de raccordement au gaz naturel

Une dotation de cinq milliards de DA a été affectée à la wilaya de Djelfa, au titre du présent quinquennat et du programme complémentaire, pour la réalisation de projets de raccordement au gaz naturel, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de l'énergie et des mines (DEM). Un montant de 4,492 milliards DA de cette dotation a été dégagé pour le raccordement des agglomérations urbaines d'Oum Drou, Lakhmis, El Kernini, Sidi Bayzid, Amoura et Oum Adham, abritant près de 2026 foyers. Les études techniques inhérentes à ces projets sont déjà achevées, au même titre que la sélection des entreprises chargées de la réalisation des réseaux, a ajouté la même source. Une autre enveloppe de près de 800 millions DA servira à la réalisation de près de 5.000 raccordements au profit agglomérations secondaires, et ce au titre d'une convention paraphée entre le ministère de tutelle et l'entreprise de distribution d'électricité et de gaz du Centre. La concrétisation de ces projets portera le taux de raccordement de la wilaya au réseau de gaz naturel de 82 % à 89 %, selon la même source, qui signale la réalisation en cours d'autres projets portant sur le raccordement des communes de Taadhimt et Deldoul et de cinq agglomérations urbaines pour un montant de plus de 1,7 milliard DA.

M'SILA

De nouvelles pistes forestières pour le désenclavement

L'ouverture dans la wilaya de M'sila de nouvelles pistes forestières, sur une longueur de 171 km, a permis de désenclaver plusieurs hameaux riverains et de renforcer le dispositif de lutte contre les incendies des forêts, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation des forêts. Ces pistes qui viennent d'être réceptionnées, après plusieurs mois de travaux, ont concerné 18 communes de la wilaya, parmi lesquelles Sidi-Aïssa, Aïn Lahdjal, Medjedel et Khettouti Sid El-Djir, a précisé la même source. Des dizaines de postes d'emploi ont été créés dans le cadre de cette action, au profit de jeunes résidant dans des zones rurales, selon les services de la Conservation des forêts qui ont mis l'accent sur l'importance de ces voies forestières dans la dynamisation des activités agricoles et l'amélioration de la commercialisation des produits de la terre. Une autre opération portant sur l'aménagement et de réhabilitation de 16 km de pistes similaires a été réalisée durant la même période, ciblant des zones forestières des communes de Hammam Dhalaa, de Maâdhid, de Djebel Messaad et de Medjedel, a-t-on ajouté. Durant la dernière décennie, un millier de km de pistes forestières a été ouvert dans plusieurs communes de la wilaya, contribuant, ainsi à la lutte contre les feux de forêt et au désenclavement de plusieurs zones isolées par rapport aux centres urbains.

APS

BOUIRA, EMPLOYEURS CASNOS

Mise en place d'un système de télé-déclaration

L'antenne locale de la Casnos de Bouira a procédé à la mise en place d'un système de télé-déclaration pouvant permettre aux employeurs de déclarer leurs travailleurs à distance.

PAR BOUZIANE MEHDI

" Cette mesure a été décidée par le ministère du Travail pour alléger les procédures administratives allant dans ce sens", a déclaré le directeur de cette antenne, Makhlouf Dridi, lors d'un point de presse. Cette décision est jugée très importante et efficace par les employeurs qui, disent-ils, permettront de gagner du temps et de moderniser surtout cette institution d'assurance sociale. "Elle vise surtout à aider les employeurs à déclarer facilement et sans contraintes leurs travailleurs", a expliqué M. Dridi. Ainsi, pour ce dernier, désormais, les employeurs devront faire un seul et unique déplacement à l'agence, et ce juste pour récupérer leur mot de passe et leur identifiant. Le reste, ce sera sur micro-ordinateur au niveau de l'entreprise employeur. "Nous mettons en œuvre une nouvelle stratégie qui vise à alléger les procédures administratives, de plus en plus contraignantes, ces derniers temps et de faire gagner du temps aux entreprises", a-t-il souligné, assurant que "ce nouveau service offre, à travers le site Internet de la Cnas, aux employeurs un accès sécurisé et disponible h/24 et 7/7". Cette nouvelle mesure a le mérite de "permettre aussi aux employeurs d'effectuer la déclaration des mouvements des salariés qui est affichée juste après la déclaration de cotisation afin que l'employeur puisse indiquer les éventuelles entrées ou sorties de salariés", a-t-il argumenté, tout en se félicitant



de l'aspect pratique de la télé-déclaration rapporte l'APS. "C'est un moyen simple et rapide, adapté aux besoins des employeurs -pour le respect des échéances sans se déplacer. Il permettra également à l'employeur de procéder au téléchargement et à l'analyse de la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DA S) en un seul traitement", a encore expliqué M.Dridi.

Pour obtenir un mot de passe, l'intervenant a insisté sur le fait que "l'ensemble des employeurs sont conviés à se rapprocher des services de la Cnas, afin d'acquiescer un mot de passe et un identifiant, lesquels leur permettra d'accéder à leur compte, et ce afin d'effectuer en

ligne la déclaration des cotisations mensuelles ou trimestrielles de leurs employés sans se déplacer", a-t-il détaillé. Par ailleurs et sur un autre volet relatif à la carte Chifa, M. Dridi a souligné le fait que dorénavant, l'activation de cette carte se fera également à distance. Pas de déplacement dans les agences Cnas. Il est aussi question de réduire au maximum le délai. "L'activation à distance de la carte Chifa sera opérationnelle d'ici la fin de l'année", a-t-il fait savoir, sans donner autant de précisions sur ce sujet.

B. M.

JIJEL, RÉHABILITATION DE L'AÉROPORT

Cadence "appréciable" des travaux

La cadence imprimée aux travaux de réhabilitation de la piste de l'aéroport Ferhat-Abbas de Jijel est aujourd'hui "appréciable" s'est félicité le wali, Ali Bedrici, lundi dernier, au cours d'une visite d'inspection de ce chantier. Le taux d'avancement des travaux qui était d'à peine 53 % il y a une dizaine de jours est actuellement de 72 %, ce qui permet d'avancer que l'aéroport sera rou-

vert au trafic, "comme convenu" en juin prochain, a souligné le wali, exhortant les entreprises en charge du projet à "maintenir le rythme". Les travaux relatifs à l'assainissement seront livrés d'ici à la fin du mois d'avril en cours, tandis que le revêtement de la piste sera achevé vers le 31 mai, a-t-on indiqué. De son côté, la compagnie nationale, Air Algérie, a prévu des dessertes vers plusieurs villes

françaises à partir de cet aéroport situé à une dizaine de kilomètres de Jijel, a-t-on affirmé lors de cette visite d'inspection du chef de l'exécutif local. Cet aéroport a été fermé en octobre dernier en raison de la vétusté de la piste qui risquait de constituer un danger pour la sécurité des aéronefs.

APS

CONSTANTINE, OPÉRATION DE RESTRUCTURATION DE LA CITÉ EL GUEMMAS

Mesures urgentes pour rattraper le retard

Des mesures pour rattraper le retard accusé par l'opération de restructuration et d'aménagement de la cité El Guemmas, à Constantine, seront prises en urgence, a indiqué mardi après-midi, le wali, Hocine Ouadah. Interpellé lors d'une visite d'inspection par des dizaines d'habitants de ce quartier, mécontents devant la lenteur constatée dans la réalisation de ce projet, le wali a

promis "des mesures d'urgence pour faire accélérer cette opération" inscrite dans le cadre d'un programme spécial. Les habitants de ce quartier qui ont également dénoncé "la mauvaise qualité du travail" ont reçu des assurances de la part du wali qui a rappelé à l'ordre, in situ, l'entreprise chargée de ces travaux. Le quartier populaire El Guemmas a bénéficié, en 2011, d'une importante opération de

restructuration et d'aménagement visant l'amélioration des conditions de vie de ses habitants qui vivent dans des chalets contenant de l'amiante, a-t-on rappelé. Le wali s'était auparavant rendu à la cité Bencherghi où il s'est enquis de l'état d'avancement du projet de mise à niveau de ce quartier.

APS

TIZI-OUZOU

L'activité commerciale en pleine expansion

La wilaya de Tizi-Ouzou a connu, ces dix dernières années, une véritable explosion en matière d'investissement privé. Les investisseurs en question versent dans les activités commerciales moyennes.

PAR LOUNES BOUGACI

Il n'y a qu'à faire un tour dans l'ancienne ville de Tizi-Ouzou mais surtout à la Nouvelle-Ville pour le constater de visu. Les commerces, toutes activités confondues, ont décuplé de manière spectaculaire au point où l'on est à se demander si l'offre ne dépasse pas de loin la demande. La réponse est, certes, négative puisqu'une activité commerciale qui n'est pas rentable est vite cessée. Ce qui est loin d'être le cas non seulement au niveau du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou mais aussi dans les soixante-sept communes que compte la région. Au total, les chiffres communiqués à la presse par les services concernés de la wilaya font ressortir l'existence, dans la wilaya, de pas moins de soixante-huit mille activités commerciales. Ce chiffre comprend l'ensemble des secteurs d'activités commerciales, apprend-on, en outre. Le nombre d'activités commerciales avoisine les quarante mille, ajoute-t-on. Il va sans dire que les activités commerciales inhérentes à la vente de toutes sortes de produits alimentaires viennent en tête du peloton avec un nombre qui tend à atteindre les 5.000 commerces de ce genre. Ensuite, on retrouve les activités commerciales ayant trait à tout ce qui est travaux publics avec pas moins de 4.000 entreprises activant dans ce secteur qui connaît également une expansion particulière. Après quoi, il y a les magasins spécialisés en toutes sortes d'habillement, hommes, femmes et bébés. On dénombre dans la wilaya de Tizi-Ouzou plus de 2.500 magasins d'habillement, ajoute la même source. Le même bilan établi par les services concernés fait ressortir que tous les secteurs sont concernés par cette effervescence du commerce au grand bonheur du consommateur qui a, désormais, l'embaras du choix. C'est le cas, par exemple, du nombre de restaurants spécialisés dans la restauration rapide. Ce nombre avoisine les 1.700 activités commerciales. Un chiffre qui est presque le même avec le nombre de cafés maures et de cafétérias. Des dizaines d'autres activités ne cessent de connaître le même essor avec, notamment, la multiplication des écoles privées, les crèches, les cybercafés, les pizzérias, les stations de lavage-graissage, les superrettes, etc. On peut aussi citer les agences de voyage, les grossistes et la liste est encore longue. Cette explosion dans le domaine des commerces de détail a fait que



les citoyens consomment beaucoup plus qu'avant et deviennent de plus en plus exigeants aussi bien en ce qui concerne la qualité que les prix proposés. Certains traversent plusieurs kilomètres pour effectuer des achats qu'ils peuvent aisément faire à moins de dix mètres de chez eux. C'est le cas des certaines de citoyens qui se rendent chaque jour, particulièrement en fin de journée, vers les supermarchés situés au niveau du centre-ville. Ces derniers sont très prisés. Chaque soir, des queues interminables se forment à proximité de ces points de vente, perturbant, d'ailleurs, sérieusement la circulation automobile sur les routes qui longent ces grandes surfaces, notamment celles qui relient l'ancienne ville à la nouvelle ville. Les citoyens rencontrés sur place nous affirment que, même s'il y a des dizaines de magasins près de chez eux où il peuvent acheter tout ce qu'ils veulent, il n'en demeure pas moins qu'ils éprouvent un plaisir à faire le déplacement vers ce genre de marché où les prix, disent-ils, sont beaucoup moins chers qu'ailleurs. Pourtant, rien n'est moins sûr. Un petit saut à l'intérieur de ces supermarchés fait établir le constat qu'il n'y a pratiquement aucune différence avec les prix appliqués dans les autres magasins. Ce constat concerne, d'ailleurs, l'ensemble des produits alimentaires. Mais pour les observateurs, les gens, devant l'offre qui devient de plus en plus grandissante, sont en proie à un embarras. Celui-ci les pousse à chercher non pas toujours plus mais plutôt à diversifier les endroits où faire les emplettes. « Il y a à peine dix ans, chez les épiceries de mon village, on ne pouvait même pas trouver du lait en sachet et du yaourt. Maintenant, c'est tout à fait le contraire. Il y a de tout », souligne un habitant de la commune de Ouaguenoun. Les temps ont changé. Notre interlocuteur, qui a plus de soixante ans, se demande chaque jour d'où les gens ramènent-ils autant d'argent pour se permettre un tel train de vie qui ne pouvait même pas figurer dans leurs rêves d'enfants et d'adolescents ?

L. B.

Le marché couvert perd son lustre d'antan

Il était une fois le marché couvert de Tizi-Ouzou, serait-on tenté d'écrire. Et pour cause, il ne reste presque rien du lustre d'antan de ce mythique marché couvert situé en plein centre-ville de Tizi-Ouzou à la cité Eucalyptus et près du siège de l'Ansej. Les clients ne se ruent plus sur ce marché. Pourtant, ce dernier a fait les beaux jours de la ville de Tizi-Ouzou durant plusieurs années, notamment dans les années quatre vingt et au début des années quatre-vingt dix. Actuellement, ils sont plutôt rares les citoyens qui optent pour ce marché afin de s'en approvisionner en fruits et légumes. Les raisons de ce déclin sont multiples, précisent les commerçants qui ont encore le courage d'y exercer.

« Actuellement, nous travaillons beaucoup moins qu'avant. La rentabilité a beaucoup baissé et si ce n'étaient pas les restaurants qui viennent faire leurs achats dans ce marché, ça aurait fait très longtemps que nous aurions mis la clé sous le paillason », nous confie l'un des plus anciens commerçants ayant un stand en ce lieu tant convoité par les clients jadis. Leur situation n'est guère reluisante, explique notre interlocuteur.

Ce dernier rappelle que les récents travaux d'aménagement ayant complètement métamorphosé ledit marché vers le mieux bien entendu n'ont pas changé grand-chose. Il va sans dire qu'il s'agit juste d'un changement dans la forme, mais dans le fond, les choses ne se sont pas du tout améliorées. Un autre commerçant souligne : « L'une des raisons de ce recul est liée au fait que les gens préfèrent se rendre au marché de Drâa Ben Khedda pour les avantages que ce dernier offre ». Et à notre interlocuteur d'être plus explicite : le marché de Drâa Ben Khedda propose plusieurs atouts aux clients, notamment la fraîcheur des fruits et légumes vendus mais aussi et surtout les prix. Il est aussi question de sa praticabilité car l'acheteur ne trouve pas d'endroits où garer sa voiture à proximité du marché couvert de la ville de Tizi-Ouzou. Il préfère, donc, Drâa Ben Khedda où les espaces de stationnement ne font point défaut, faut-il le rappeler. Des septuagénaires et des sexagénaires, ayant connu les beaux jours du marché couvert de Tizi-Ouzou, regrettent le temps où des centaines de clients y convergeaient non seulement

pour faire leurs achats mais aussi afin de se rencontrer. « A l'époque, il n'y avait pas de portable et les citoyens se retrouvaient systématiquement au niveau de ce marché couvert ou au niveau du marché hebdomadaire dit Essebt, qui n'existe plus hélas », nous confie un sexagénaire qui se rappelle même du temps où un habile cordonnier exerçait au niveau du marché couvert. C'était pratiquement le seul dans la ville des Genêts. Le marché couvert, tout comme de nombreux autres endroits sociaux inoubliables de la ville de Tizi-Ouzou, font, désormais, partie du passé de cette cité. Tizi s'est complètement métamorphosée ces dernières années. C'est le cas, par exemple, du célèbre café des Idebalen qui n'existe plus. Tout comme les salles de cinéma Djurdjura, l'Algérie, le Studio mais aussi du restaurant Ahrens qui ne servait que du pain, du couscous et du lait. Un véritable refuge pour les pauvres où ceux qui n'avaient pas d'argent mangeaient sans être inquiétés par le propriétaire de ce commerce dont la générosité est légendaire.

L. B.

PRINTEMPS BERBERE

"La marche n'a pas été empêchée"

Les services de la wilaya de Tizi-Ouzou, et suite à la tournure prise par la marche commémorative du Printemps berbère dimanche dernier, dans la ville de Tizi-Ouzou, ont décidé de réagir afin d'apporter les précisions nécessaires à cet effet. Ainsi, au lendemain de l'annulation de ladite marche, la cellule de communication de la wilaya de Tizi-Ouzou a donné sa version des faits quant à ce qu'elle qualifie de « certaines informations faisant état de l'interdiction de la marche à laquelle ont appelé certaines associations, des personnalités politiques et des amateurs du mouvement culturel berbère ». Ainsi, dans un communiqué rendu public, ladite cellule de communication souligne : « Cette supposée interdiction ne pouvait être le fait des autorités de la wilaya qui ont la profonde conviction que les revendications liées à l'histoire, au patrimoine, à la culture, à l'identité nationale et à la langue amazighes doivent être soutenues et accompagnées. Le musellement de l'expression de telles revendications légitimes relève d'une autre époque, une époque révolue. » Il est encore précisé : « Pour la marche qui était prévue le dimanche 20 avril 2014, à l'occasion de la célébration du Printemps berbère, les services de l'Etat chargés de l'ordre et soucieux de la sécurité du citoyen avaient arrêté un dispositif destiné à encadrer et à accompagner les marcheurs sur le parcours à emprunter ». La cellule de communication, qui s'exprime au nom des premiers responsables de la wilaya, déplore que malheureusement, plusieurs itinéraires et points de ralliement ont été différemment proposés par des groupes de marcheurs qui n'ont pas pu s'entendre sur le choix du parcours à suivre. Les dissensions entre marcheurs ont provoqué hélas la confusion et ont excité les esprits. « Certaines personnes, mues probablement par des intentions inavouées, ont eu des comportements intempêtes, allant jusqu'à jeter des pierres sur des agents de l'ordre public qui avaient la seule mission d'encadrer la marche, de la sécuriser et non de l'empêcher. Les autorités de la wilaya déplorent tous les incidents survenus et les dégâts enregistrés aussi minimes soient-ils. Elles ont souhaité que la célébration du 34e anniversaire d'un événement aussi important que celui du Printemps berbère inscrit dans l'histoire récente du pays ait lieu dans la sérénité et le calme, loin de tout excès et de tout dépassement », conclut le communiqué de la cellule de communication de la wilaya qui a pour but de lever tout équivoque quant à la responsabilité des émeutes qui ont éclaté le jour de la célébration du 34e anniversaire du Printemps berbère, fêté chaque année dans la liesse et surtout pacifiquement.

L. B.

YEMEN

Une cinquantaine de morts dans des frappes aériennes



Les frappes aériennes menées dimanche contre des militants d'Al Qaïda dans le sud du Yémen ont fait environ 55 morts, annonce lundi le ministère yéménite de l'Intérieur sur son site internet. Un précédent bilan faisait état de 25 morts. Trois responsables d'Al Qaïda dans la péninsule arabe (AQPA) figurent parmi les morts à la suite de cette opération dans la province d'Abyan, ajoute-t-il.

Samedi, un raid aérien avait tué 10 membres présumés d'Al Qaïda et trois civils dans le centre du pays, considéré comme le bastion d'AQPA. La nature de ces frappes aériennes n'a pas été précisée mais dans les deux cas des sources locales ont déclaré que des drones avaient été aperçus au-dessus des zones visées.

Les Etats-Unis reconnaissent recourir à des drones pour frapper des cibles d'AQPA au Yémen, sans jamais donner de précision sur leur utilisation.

CHILI

L'incendie de Valparaiso enfin maîtrisé

L'incendie, qui s'est déclaré la semaine dernière à Valparaiso, dans le centre du Chili, est désormais maîtrisé. Il a fait 15 morts, détruit 2.900 logements et touché 12.500 personnes dans la ville portuaire, célèbre pour ses collines, ses ruelles escarpées, ses nombreuses maisons colorées, et classé par l'Unesco au patrimoine de l'humanité.

La Confédération nationale forestière (Conaf), chargée des opérations de lutte contre les feux de forêt au côté du Bureau national des situation d'urgence, a fait savoir dimanche 20 avril qu'ils continuaient de surveiller certains points à l'intérieur du périmètre où le feu pourrait reprendre. Sept brigades, huit avions et douze hélicoptères opèrent toujours sur les lieux du sinistre.

PALESTINE

Vers une réconciliation Hamas - Fatah ?

Les tensions entre le Hamas et le Fatah - membre de l'OLP - ont atteint un pic en 2007, lorsque les affrontements entre les deux groupes ont mené à la prise de Ghaza par le Hamas.

Un haut responsable du Hamas basé au Caire, Moussa Abou Marzouk, est arrivé lundi à Gaza pour préparer une rencontre entre des représentants de son mouvement et de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) pour faire avancer la réconciliation. Les tensions entre le Hamas et le Fatah - membre de l'OLP - ont atteint un pic en 2007, lorsque les affrontements entre les deux groupes ont mené à la prise de Ghaza par le Hamas, divisant de fait le territoire palestinien en deux. Le Fatah et le Hamas gouvernent depuis respectivement les zones autonomes de Cisjordanie et la bande de Ghaza. Ils ont signé en 2011 au Caire un accord de réconciliation pour mettre fin à la division politique entre les deux territoires, mais la plupart des clauses en sont restées lettre morte et les échéances constamment repoussées. Des centaines de membres du Fatah au sein des services de sécurité ont fui Gaza vers l'Égypte, en particulier après les affrontements de juin 2007 au cours desquels ils avaient été défaits par les combattants du mouvement islamiste.

Moussa Abou Marzouk, responsable des affaires externes au sein du bureau politique du Hamas, a franchi le poste-frontière de Rafah pour entrer dans l'enclave contrôlée par son mouvement. Il s'est immédiatement entretenu avec le Premier ministre du Hamas à Gaza, Ismaïl Haniyeh, selon le bureau du responsable.



Libération de 10 membres du Fatah

Selon un responsable de l'OLP, dominée par le Fatah du président palestinien Mahmoud Abbas, une délégation de l'OLP doit se rendre mardi de Cisjordanie à Gaza pour des discussions avec le Hamas.

La délégation de l'OLP sera composée du député indépendant Moustafa Barghouti, de Azzam al-Ahmad (Fatah), de Bassam Salhi (Parti du peuple palestinien), de l'homme d'affaires Mounib al-Masri et de Jamil Chéhadé (Front palestinien arabe), a déclaré Moustafa Barghouti. Il a ajouté que la délégation discuterait avec le Hamas de la "mise en place d'un gouvernement de consensus national et de la tenue d'élections" pales-

teniennes, notamment. Dans le même temps, le ministère de l'Intérieur du Hamas à Ghaza a annoncé, "dans un geste de bonne volonté pour soutenir les efforts de réconciliation nationale", la libération lundi de 10 membres du Fatah détenus pour troubles à l'ordre public.

Alors que l'Autorité palestinienne en Cisjordanie est engagée dans des pourparlers de paix moribonds avec Israël, le Hamas a subi un revers avec la destitution en juillet du président islamiste Mohamed Morsi en Égypte. Un tribunal du Caire a interdit en mars au mouvement palestinien d'opérer en Égypte, où ses biens pourraient être saisis.

R. I./agence

SYRIE

L'élection présidentielle fixée au 3 juin

L'élection présidentielle syrienne a été fixée au 3 juin, a annoncé lundi le président du Parlement à la télévision nationale. Le scrutin, qualifié par avance de "parodie de démocratie" par les alliés occidentaux de l'opposition syrienne, se déroulera alors que la guerre, entrée dans sa quatrième année, a fait plus de 150.000 morts. Il devrait aboutir à un troisième mandat pour Bachar al Assad. Pour Monzer Akbik, responsable de la Coalition nationale syrienne (CNS) soutenue par les Occidentaux, la décision d'organiser une élection présidentielle prouve qu'Assad ne veut pas d'une solution politique négociée pour mettre fin au conflit. "Assad est coupé de la réalité, il est dans le déni total. Il n'a aucune légitimité avant cette élection, il n'en aura pas plus après", a-t-il dit à Reuters. "Nous ne savons pas qui donc il va sortir de son chapeau pour jouer le rôle d'opposant mais on ne peut vraiment pas prendre tout cela au sérieux."

Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a également estimé que ce scrutin ne pouvait que saper les efforts en vue de trouver un règlement politique en Syrie. Ban et le médiateur interna-

tional Lakhdar Brahimi "avertissent que la tenue d'élections dans les circonstances actuelles (...) ne peut que nuire au processus politique et entraver la recherche d'une solution négociée", a déclaré un porte-parole des Nations unies. "De telles élections sont incompatibles avec la lettre et l'esprit du communiqué de Genève" de juin 2012, a-t-il ajouté. Bachar al Assad n'a pas officiellement annoncé qu'il serait candidat mais ses alliés russes et les chiites libanais du Hezbollah ne doutent pas qu'il se présentera et sera réélu. La famille Assad, qui appartient à la minorité alaouite syrienne, une branche du chiisme, dirige le pays depuis quarante-quatre ans. Annonçant la date du scrutin à la télévision, le président du Parlement, Mohamed Jihad al Laham, a précisé que les dossiers de candidature seraient acceptés jusqu'au 1^{er} mai. Les opérations de vote pour les Syriens vivant à l'étranger seront organisées le 28 mai dans les ambassades. Pour se présenter à la magistrature suprême, il faudra avoir résidé en Syrie de façon permanente et continue pendant au moins les dix dernières années, ce qui exclut de nombreux opposants à Bachar al Assad

qui vivent en exil. Tout candidat devra avoir au moins 40 ans, ne pas posséder de double nationalité, être né de parents syriens et être marié à une Syrienne, avoir un casier judiciaire vierge. Ces conditions procèdent des amendements à la Constitution syrienne approuvés par référendum il y a deux ans. Aucune personnalité de l'opposition n'a annoncé son intention de défier Assad dans les urnes. Beaucoup d'adversaires du président se sont réfugiés à l'étranger depuis le début de l'insurrection en mars 2011. Les combats se poursuivent sur le terrain. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), les violences ont fait 273 morts dans la seule journée de dimanche, notamment lors de raids aériens à Alep, et des dizaines d'autres lundi matin. Dans le quartier de Baidine à Alep, 14 personnes ont été tuées dimanche par des barils d'explosifs largués par des hélicoptères, ajoute l'OSDH.

Lundi, 11 soldats gouvernementaux et miliciens pro-Assad ont été tués près de Talbisah, ville alaouite au nord de Homs, dans le centre du pays, poursuit l'ONG proche de l'opposition syrienne.

R. I./agence

UKRAINE, REJET DE L'ACCORD DE GENÈVE PAR LES SÉPARATISTES

Les Russes à la frontière !

Les insurgés séparatistes de l'Est de l'Ukraine refusaient toujours samedi l'accord conclu jeudi à Genève pour apaiser la crise dans le pays, le Kremlin confirmant que ses troupes étaient mobilisées à proximité "en raison de la situation".

Les autorités pro-européennes dont ils exigent le départ ont, quant à elles, tendu la main aux rebelles, promettant une importante décentralisation et un statut protecteur pour la langue russe, sans réagir à la fin de non-recevoir des pro-russes.

Sans apparemment convaincre la Russie qui a massé, selon l'Otan, jusqu'à 40.000 hommes à la frontière entre les deux pays, et dont le président Vladimir Poutine a promis d'assurer "à tout prix" la protection des russophones de l'ex-URSS.

Le Kremlin a confirmé vendredi pour la première fois que la Russie avait bien mobilisé des troupes à la frontière ukrainienne.

"Il y a des troupes près de la frontière ukrainienne. Certaines y sont basées, d'autres ont été envoyées en renfort en raison de la situation en Ukraine", a déclaré le porte-parole de Vladimir Poutine, Dmitri Pevkov.

Les Etats-Unis ont averti vendredi leurs partenaires russes qu'ils comptaient "les observer de près" pour s'assurer qu'ils respectent les engagements de l'accord de Genève. "Nous allons observer de près la Russie pour voir si elle endosse ou non la responsabilité qui lui incombe d'user de sa considérable influence pour juguler et faire en sorte que les milices irrégulières se retirent des bâtiments qu'elles occupent", a déclaré Susan Rice, conseillère à la sécurité nationale du président Obama.

De son côté, au cours d'un entretien téléphonique avec son homologue Sergueï Lavrov, le chef de la diplomatie américaine John Kerry a "exhorté au respect total et immédiat de l'accord de Genève du 17 avril", selon un haut responsable du département d'Etat.

A la surprise générale, les chefs de la diplomatie ukrainienne, russe, américaine et européenne avaient signé jeudi à Genève un texte prévoyant notamment le désarmement des groupes armés, la libération des bâtiments publics occupés et une amnistie pour les insurgés non "coupables de crimes de sang".

Mais, barricadés dans leur QG du bâtiment de l'administration régionale de Donetsk où des haut-parleur diffusent l'hymne russe, les insurgés ont sèchement rejeté ce plan, ravivant le spectre de la partition de ce pays de 46 millions d'habitants, frontalier de plusieurs membres de l'Union européenne et de l'Otan.

Ioulia Timochenko, candidate à la présidentielle du 25 mai, s'est rendue à Donetsk, grande ville industrielle de l'Est où elle voulait rencontrer les insurgés ce que ces derniers ont refusé.

"Si elle veut, elle peut venir sur les



barricades, mais je ne lui conseillerais pas", a déclaré Denis Pouchiline, un des responsables de la "république" autoproclamée de Donetsk dont les alliés occupent depuis le 6 avril l'administration régionale. Le président par intérim Olexandre "Tourchinov et le Premier ministre Arseni Iatseniouk doivent d'abord quitter les bâtiments qu'ils occupent illégalement après leur coup d'Etat", comme les séparatistes qualifient le soulèvement qui a renversé fin février un régime pro-russe, a lancé Pouchiline.

Intervention russe à l'horizon

Malgré ce rejet, les autorités de Kiev ont tenu à s'engager solennellement sur leur partie de l'accord, M. Iatseniouk promettant, dans une adresse à la Nation commune avec le président, l'élection des exécutifs régionaux aujourd'hui nommés, des budgets locaux renforcés, un statut spécial pour le russe. Une "décentralisation" loin toutefois de la "fédéralisation" prônée par les pro-russes et Moscou, et qui, selon Kiev, ouvrirait la voie à l'éclatement du pays.

Sur le terrain, les mystérieux "hommes verts" en armes - militaires russes, selon Kiev, "groupe locaux d'autodéfense", selon Moscou - contrôlaient toujours Slaviansk, qu'ils ont prise il y a six jours. Et les séparatistes, simples manifestants ou groupes armés, tenaient toujours des bâtiments publics dans plus d'une demi-douzaine de villes de l'Est russo-phone.

L'ex-chef de l'état-major ukrainien Volodymyr Zamana a estimé vendredi que l'Ukraine devait préparer des mesures "asymétriques" pour repousser une intervention russe.

"Les actes de sabotage se multiplient non seulement dans l'Est mais aussi

dans le Sud", a estimé le général Zamana. "Malgré les tentatives de trouver une solution diplomatique, aucun résultat n'a été atteint".

L'accord de Genève a également déçu les partisans de l'unité ukrainienne.

"Ces accords ne mentionnent pas l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ni n'exigent de la Russie de cesser l'occupation de la Crimée, ni ne mentionnent les saboteurs russes dans le Donbass" (bassin minier de l'Est), s'emportait sur son blog Anatoli Gritsenko, ex-ministre de la Défense et candidat à la présidentielle anticipée du 25 mai.

"La Crimée est à nous"

"Nous voyons maintenant que les garanties de l'inviolabilité des frontières ukrainiennes ne valent rien", renchérissait la chanteuse Rouslana, lauréate de l'Eurovision et militante très active du Maïdan.

Moscou a rattaché en mars la péninsule ukrainienne de Crimée à son territoire, après un référendum controversé et, l'intervention de groupes armés non-identifiés. "La Crimée est à nous," a répété vendredi le Premier ministre Iatseniouk.

Le président américain Barack Obama s'était montré dès jeudi très prudent, déclarant n'avoir aucune certitude que l'accord permette une "désescalade". Et il a averti que de nouvelles sanctions américaines et européennes à l'encontre de Moscou seraient prises en cas d'impasse.

Menace "inacceptable", a réagi vendredi le porte-parole du Kremlin. M. Poutine avait indiqué jeudi "espérer ardemment" ne pas être "obligé de recourir" à l'envoi de ses forces armées en Ukraine.

Les séparatistes de Slaviansk demandent des armes à la Russie

Quelques heures auparavant, il avait

réclamé au président russe le déploiement de telles troupes pour "défendre la population pacifique" face aux forces ukrainiennes...

Les séparatistes pro-Russes de Slaviansk, leur place forte dans l'est de l'Ukraine, ont appelé dimanche la Russie à leur livrer des armes et menacé d'abattre le ministre ukrainien de l'Intérieur, qui venait d'annoncer qu'il se rendait dans ces régions.

"Au gouvernement russe et à Vladimir Vladimirovitch (Poutine) (...), nous demandons de l'aide. Si vous ne pouvez pas envoyer des forces de maintien de la paix, livrez-nous des armes", a déclaré devant la presse Viatcheslav Ponomarev, le maire autoproclamé de cette ville quadrillée par des groupes d'autodéfenses.

"Nous avons besoin d'armes, nous n'en avons pas assez"

Quelques heures auparavant, il avait réclamé au président russe le déploiement de telles troupes pour "défendre la population pacifique" face aux forces ukrainiennes. "Pour le moment, la Russie, n'a pas répondu" à cet appel, a-t-il ensuite précisé.

"Nous avons besoin d'armes, nous n'en avons pas assez, car ils (les militaires ukrainiens) ont de l'aviation et des blindés", a expliqué Ponomarev, qui a par ailleurs affirmé n'avoir "aucun contact direct", avec Moscou. Avakov a assuré dimanche qu'il irait dans les régions orientales de son pays inspecter les unités de la Garde nationale déployées en réponse à l'insurrection séparatiste.

Couvre-feu de minuit à 6h du matin

Il n'a pas précisé si ce déplacement était lié à la fusillade qui a fait quatre morts dans la nuit de samedi à dimanche à un poste de contrôle improvisé tenu par les pro russes et situé à une quinzaine de kilomètres de Slaviansk.

En ce qui concerne le couvre-feu décrété, de minuit à six heures du matin, peu après cet incident, Viatcheslav Ponomarev a simplement dit qu'il resterait en vigueur "tant que ne serait pas levée la menace d'une attaque" des forces ukrainiennes.

Les miliciens présents aux innombrables barrages érigés dans les rues de Slaviansk ainsi que dans la campagne environnante se montraient, quant à eux, de plus en plus nerveux, inspectant attentivement la plupart des véhicules, contrairement aux jours précédents.

R. I./agence

MALADIE DE PARKINSON

Une pathologie neurodegenerative

La maladie de Parkinson est une pathologie chronique neuro-dégénérative, qui affecte le système nerveux central et évolue lentement. Il s'ensuit une disparition prématurée progressive et irréversible des neurones de la substance noire. Cette maladie neurologique provoque des troubles principalement moteurs. Elle débute le plus souvent entre 45 et 70 ans. Environ 5 à 10 ans s'écoulent avant l'apparition des premières manifestations.

La maladie de Parkinson est une maladie qui évolue insidieusement. Son évolution dépend beaucoup de la rapidité de la mise en oeuvre des traitements. Elle aboutit malheureusement peu à peu à une aggravation. L'apparition des premières manifestations permet de préciser le début de la maladie et correspond à la première phase de la maladie.

Période de rémission

Une seconde phase de la maladie de Parkinson appelée "lune de miel" témoigne d'une amélioration assez nette des manifestations après le début du traitement médicamenteux alors que les complications liées aux médicaments ne sont pas encore apparus.

Complications motrices

Les médicaments prescrits provoquent des complications motrices spécifiques.

Complications générales

Les complications générales surviennent peu à peu : Les chutes se répètent, la marche devient très pénible voire impossible, les pertes d'équilibre s'aggravent, les troubles de déglutition deviennent de plus en plus gênants imposant peu à peu au malade de rester dans son lit.

Troubles du comportement

Les troubles de l'élocution et de la déglutition deviennent de plus en plus handicapants.

Symptômes psychologiques

Une dépression s'installe peu à peu, une confusion voire une démence peuvent survenir également ainsi que des troubles de la mémoire et des épisodes de délire : ces manifestations imposent le plus souvent un placement. Dans des formes plus modérées, des troubles de l'attention et une difficulté à entreprendre des tâches complexes sont fréquemment observés.

Autres complications :

Un besoin urgent d'uriner est fréquemment observé car vessie à tendance à se contracter alors qu'elle est à peine remplie. L'apparition d'escarres, de surinfection pulmonaire, une baisse de la tension artérielle en position debout ainsi que des vertiges, des céphalées et des malaises peuvent également s'observer. Des problèmes infectieux peuvent compliquer l'état du malade.

Vie quotidienne et sociale

Plus la maladie de Parkinson évolue et plus la personne atteinte a des difficultés à bouger, s'habiller, sortir de chez elle, voir de son lit... Un placement devient alors indispensable.

Echelle UPDRS

L'échelle UPDRS évalue la majorité des situ-

ations qui peuvent être observées dans le quotidien des malades. L'échelle UPDRS représente ainsi un guide pour évaluer l'évolution de.

Premiers symptômes

Parkinson est une maladie neurodégénérative qui affecte le système nerveux central et déclenche une disparition irréversible des neurones localisés dans la substance noire. Lenteur, raideur et tremblements sont les principaux symptômes de la maladie. Il s'agit de symptômes caractéristiques permettant d'évoquer le diagnostic de la maladie. De nombreuses autres symptômes peuvent accompagner ces 3 symptômes majeurs de la maladie de Tremblements :

Le premier symptôme le plus caractéristique survenant dans près de 3/4 des cas concerne des tremblements incontrôlables chez la personne atteinte. Les tremblements atteignent généralement une main, notamment le pouce, puis la tête et les jambes. Ces tremblements surviennent plus particulièrement au repos, lorsqu'aucun mouvement volontaire n'est effectué ou lors d'états d'angoisse et de stress. Les tremblements sont lents et réguliers et respectent le cou et la tête. Ils disparaissent lors des mouvements volontaires et au cours du sommeil mais s'aggravent lors d'efforts de concentration comme le calcul mental. Ces tremblements ne représentent pas le principal signe de la Maladie de Parkinson. Près d'un quart des malades ne présentent pas de tremblement. A contrario, toutes les personnes qui tremblent ne sont pas nécessairement atteintes de la maladie de Parkinson.

D'autres pathologies peuvent en effet entraîner ces tremblements. Raideur et rigidité : La rigidité des membres est un des autres symptômes de la maladie de Parkinson. La rigidité entraîne raideur, douleurs et tensions des muscles et des tendons. La personne atteinte de la maladie de Parkinson éprouve ainsi des difficultés à effectuer certains mouvements et a de plus en plus tendance à être moins actif. Elle est souvent très crispée et voutée. La rigidité et la raideur atteignent le plus fréquemment les muscles de la colonne vertébrale, la nuque ainsi que les articulations des membres.

Bradykinésie

La bradykinésie est l'apparition de mouvements lents, rigides, saccadés et rares, accompagnant les tremblements. Ils représentent les signes les plus caractéristiques de la maladie. Ils modifient sensiblement les mimiques du visage et les mouvements de la marche.



Visage

Le visage de la personne atteinte semble impassible et sans aucune expression : elle a souvent la bouche entrouverte et cligne rarement des yeux, les paupières battant très peu souvent.

Démarche

La démarche est lente et faite de petits pas. Le patient est ainsi parfois obligé de s'arrêter et semble piétiner sur place. Il existe peu de balancements des bras le long de son corps. Il arrive dans certains cas que la marche soit plus rapide mais dans ce cas la marche est penchée en avant, voutée éprouvant des difficultés à marcher droit devant lui.

Douleurs

Les douleurs sont provoquées par les manifestations motrices, la raideur et la rigidité. D'autre part, une sensibilité plus importante à la douleur est observée au cours de cette pathologie.

Symptômes digestifs

Une constipation est généralement présente en raison du ralentissement de la mobilité gastrique. Une diarrhée et des nausées peuvent également s'observer lors de la prise de certains médicaments.

Hypersalivation

Une difficulté à avaler et une salivation excessive s'observent dans la maladie. Cette hypersalivation est provoquée par la diminution du réflexe de déglutition automatique de la salive. Il s'ensuit cette sensation désagréable de baver.

Troubles du comportement

Une dépression, une apathie, un manque d'intérêt et angoisse sont souvent présentes chez les malades. Des épisodes de confusion et de pertes de mémoire ainsi que d'autres pathologies mentales peuvent apparaître au cours de l'évolution de la maladie.

Troubles cardiovasculaires

Une baisse de la tension artérielle survenant en position debout ainsi que des vertiges, des céphalées et des malaises peuvent également survenir.

Troubles urinaires

La nécessité d'uriner fréquemment est observée car la vessie a tendance à se contracter alors qu'elle est à peine remplie.

Autres symptômes

- Une perte de l'odorat.
- Des troubles du sommeil, pouvant apparaître précocement.
- L'écriture est très serrée et petite.
- La voix est chevrotante et ne présente pas beaucoup d'expression.
- Le malade chute facilement car il présente des difficultés à se mouvoir, etc.

Traitement

La maladie de Parkinson évolue lentement et insidieusement. L'évolution de la maladie dépend beaucoup de la rapidité de la mise en oeuvre des traitements médicamenteux. Elle aboutit malheureusement peu à peu à une aggravation. Même si aucun traitement ne peut à ce jour

guérir la maladie de Parkinson, des médicaments anti parkinsoniens associés à une prise en charge globale et à des règles hygiéno-diététiques permettent de mieux vivre avec cette maladie.

Kinésithérapie

La kinésithérapie fait partie intégrante du traitement de la maladie de Parkinson : elle permet de lutter contre les déformations provoquées par la rigidité et l'akinésie. La kinésithérapie consiste en une rééducation de la marche, de l'équilibre et de la mobilisation des muscles atteints au cours de la maladie.

Médicaments

Il n'existe aucun médicament évitant la progression de la maladie et pouvant la guérir. Les traitements médicamenteux sont donc symptomatiques mais peuvent aider considérablement. Ces médicaments améliorent principalement les manifestations motrices de la maladie, comme les tremblements, la rigidité et la lenteur. Les effets disparaissent lors de l'arrêt des médicaments. Donner les médicaments le plus tardivement possible. Les médicaments doivent être prescrits le plus tard possible en raison des effets secondaires qu'ils entraînent. Médicaments visant à combler le déficit en dopamine

Les médicaments principaux de la maladie ont pour objectif de compenser la synthèse insuffisante de dopamine cérébrale soit en donnant de la dopamine ou en délivrant une molécule mimant l'action de la dopamine,

appelée agoniste de la dopamine.

Agonistes dopaminergiques

L'action des médicaments agonistes dopaminergiques mime les effets de la dopamine. Médicaments inhibant la dégradation de la dopamine. Les médicaments inhibent la dégradation de la dopamine en empêchant l'action de certaines enzymes sur la dopamine fabriquée par les neurones cérébraux ou par les médicaments visant à combler le déficit en dopamine.

Médicaments des troubles non moteurs

Les autres troubles de la maladie de Parkinson, non moteurs, comme les troubles du sommeil, de la mémoire, de l'humeur, de l'équilibre ou de la parole peuvent être améliorés par d'autres médicaments. Ces médicaments n'agissent pas par l'intermédiaire de la dopamine et doivent être prescrits avec prudence à partir de 70 ans. Ces médicaments n'agissent pas par l'intermédiaire de la dopamine.

Autres médicaments dépendant des manifestations associées. Certaines manifestations psychiatriques, cardiológicas ou urinaires par exemple nécessitent des traitements plus adaptés.

Mieux vivre avec la maladie de Parkinson

Rester actif et adopter une activité physique régulière. Rester actif et adopter une activité physique régulière reste probablement la première mesure pour réussir à mieux vivre avec la maladie de Parkinson. L'isolement et le repli sur soi ne feront qu'aggraver les manifestations et contribueront à l'apparition plus précoces des complications.

La pratique régulière d'une activité physique permet de maintenir une mobilité et une bonne flexibilité ainsi qu'un meilleur équilibre. Elle permet également d'augmenter la sécrétion naturelle de dopamine qui est diminuée dans cette pathologie. D'autre part, l'activité physique régulière participe à éviter l'apparition d'une dépression. S'aérer, s'exposer modérément au soleil permet de combler un déficit en VIT D, essentielle pour préserver le capital osseux.

Vêtements

Bien choisir ses vêtements pour pouvoir s'habiller facilement : privilégier les vêtements avec de gros boutons, ou des boutons pressions ou des fermetures éclair, évitez les chaussures à lacets.

Prévenir les chutes

Plus la maladie de Parkinson évolue, plus la marche devient difficile entraînant un risque

de chutes plus important. Choisir de bonnes chaussures, éviter des semelles glissantes, apprendre à marcher en faisant de grands pas et en soulevant bien les jambes participe à la prévention des chutes chez les personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Ergothérapie

Un bilan ergothérapeutique permet d'envisager des aménagements indispensables au domicile du malade afin d'éviter les chutes et de le maintenir chez lui. Cela permet d'aménager le lieu de vie afin d'éviter les objets et éléments qui pourraient contribuer à tomber comme par exemple retirer les tapis, éclairer suffisamment les pièces, installer des barres d'appui dans les toilettes ou la salle de bain, ainsi que des rampes dans les escaliers, vérifier le bon fonctionnement des appareils électroménagers...

Alimentation

Penser à diminuer la consommation d'acides gras saturés comme les viandes rouges par exemple. Favoriser une alimentation à base de fruits de légumes et céréales entières et consommer suffisamment de fibres alimentaires afin d'éviter la constipation. Lorsque le malade éprouve des difficultés à mâcher ses aliments, il faut penser à lui préparer de petites bouchées et à mixer les aliments plus consistants avant de les consommer. Il est indispensable que la personne atteinte de la maladie de Parkinson pense à boire au moins 1 litre d'eau par jour afin de s'hydrater correctement.

Les troubles de la parole concernent tous les patients atteints de la maladie de Parkinson. Ces manifestations sont plus ou moins sévères mais peuvent participer à l'isolement des malades. Une rééducation orthophonique précoce permet d'aider le malade à mieux parler, déglutir et écrire et à faciliter la communication. Différents exercices, vocaux et articulatoires, demandant une participation active sont proposés aux malades qui doivent poursuivre leur rééducation chez lui. Apprendre à se détendre :

Apprendre à se détendre afin de diminuer les épisodes de grand stress aggravant les tremblements en effectuant par exemple du yoga ou de la relaxation. La kinésithérapie fait partie intégrante du traitement et doit débiter le plus précocement possible dès que le diagnostic. La kinésithérapie permet de lutter contre les déformations les déformations provoquées par la rigidité et l'akinésie. La kinésithérapie consiste en une rééducation de la marche, de l'équilibre et de la mobilisation de tous les muscles.

Source Santé Médecine

CÉLÉBRATION
DU MOIS
DU
PATRIMOINE A DJELFA

**Les trésors
millénaires des
Ouled Naïls**

La célébration du mois du Patrimoine, dont les festivités débuteront cette semaine, sera axée, cette année à Djelfa, sur la mise au jour des trésors culturels ancestraux et du savoir-faire millénaire des Ouled Naïls, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la culture de la wilaya. Un riche programme d'activités culturelles a été élaboré, en conséquence, en coordination avec différentes parties concernées, portant, entre autres, sur l'organisation d'expositions multiples mettant en exergue les trésors cachés du patrimoine ancestral de cette région, dont notamment les gravures rupestres relatant son histoire millénaire. D'autres expositions seront consacrées au patrimoine culturel de Djelfa, dont ses arts et ses traditions populaires, avec la programmation, chaque week-end, de soirées folkloriques et de galas artistiques. Le même programme prévoit aussi une exposition spéciale portant sur la première étape de réalisation du Plan de protection du site archéologique de Ain Naka, et des autres zones protégées. Situé à une soixantaine de km au sud de Djelfa, ce site archéologique de gravures rupestres, datant de la préhistoire, a bénéficié d'un classement national pour sa préservation. D'autres activités culturelles et artistiques diverses, dont des représentations théâtrales et des concours pour écoliers, étayeront ce mois du patrimoine, au même titre qu'une visite, au profit des écoliers, vers les sites archéologiques de la localité de Zekkar, ainsi que des journées d'études sur le thème.

FESTIVAL DE MUSIQUE
FRANCOFOLIES
DE MONTRÉAL

**Rachid Taha
en digne
ambassadeur !**

Le chanteur algérien Rachid Taha participera aux côtés d'un millier d'artistes représentant 13 pays au 26e Festival de musique Francofolies de Montréal (Canada) prévues du 12 au 22 juin prochain, annoncent les organisateurs. Natif d'Algérie, Rachid Taha a débuté en France durant les années 1980, avant de connaître la gloire avec la reprise de la chanson de Dahmane El Harrachi Yar'rayeh en 1998, devenue un tube planétaire. L'artiste algérien, qui a démarré dans la chanson il y a 20 ans, allie dans son style le raï et le chaâbi à la musique techno et rock, dans un brassage de sonorités traditionnelles et modernes. Dans Zoom, son 9e album sorti en 2013, Rachid Taha, chantant en arabe et en français, rend hommage dans quelques-unes des 11 chansons de son dernier opus, à Oum Kaltoum et Elvis Presley, deux grandes icônes mondiales de la chanson. Fondé en 1989, le Festival de musique Francofolies de Montréal, qui inscrit à son programme de 2014 près de 250 concerts, se veut "un miroir à la musique francophone dans le monde", en présentant au public canadien à chacune de ses éditions les meilleurs voix francophones du moment.

CÉLÉBRATION DES PRINTEMPS BERBÈRE ET NOIR

Engagement pour le combat identitaire et démocratique

La Kabylie en général et la wilaya de Tizi-Ouzou, à juste titre, étaient au rendez-vous comme à l'accoutumée pour commémorer le double anniversaire - le 34^e du Printemps berbère et le 13^e du Printemps noir - deux dates qui marqueront à jamais l'attachement et l'engagement de cette région de Kabylie pour son combat identitaire et démocratique.

PAR IDIR AMMOUR

A l'occasion, des cérémonies de recueillement sur les tombes des victimes du printemps noir, en particulier celle du jeune Guermah Massinissa, victime des événements du Printemps noir de 2001, et celle du chanteur de la cause, Lounès Matoub, ont été organisées sur les lieux où sont enterrés ces derniers, en présence de leurs familles, d'artistes, de militants de diverses associations et de militants de la cause identitaire. Cette halte a été une occasion pour rendre un vibrant hommage aux 126 autres martyrs tombés dans les mêmes événements dans plusieurs localités de la Kabylie profonde. Des actions similaires ont été au programme dans plusieurs régions dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Bouira et aussi à Béjaïa. Dans le sillage, une trentaine de personnes dont des victimes du Printemps noir de 2001 marchent depuis Oued Amizour, une localité relevant de la wilaya de Béjaïa qui a pris fin le jour « J », à la place des Martyrs dans la



wilaya de Tizi-Ouzou. La direction de la culture de Tizi-Ouzou, quant à elle, a été aussi au rendez-vous avec un programme riche et varié, qui s'est étendue de la maison de la culture Mouloud-Mammeri jusqu'au théâtre régional Kateb-Yacine, qui a vu à l'occasion la générale de la pièce de théâtre intitulée "Tkesna n' Massensen" (la tragédie de Massinissa), produite par l'association Ithran d'Illoula Oumalou et jouée par 10 comédiens. Une œuvre riche en effets qui raconte une tragique histoire d'amour. La pièce débute de manière spectaculaire, le rideau s'ouvre sur une projection d'une femme courant à travers champs comme si elle fuyait quelqu'un ou quelque chose, puis la scène s'éclaircit sur cette même femme: c'est la narratrice qui sera présente, entre chaque scène, pour relater d'une voix, parfois à la limite de la vocifération, des faits de la vie du roi numide, Massinissa, et d'événements qui ont marqué son règne. Le metteur en scène, Lyes Mokrab, a accordé un intérêt particulier aux effets techniques tels que les entrées

des comédiens, la lumière, la musique et le son, le décor, les costumes, simulation d'une scène de guerre, le tout visiblement inspiré de grandes œuvres cinématographiques consacrées à l'époque romaine. L'histoire de l'amour tragique entre Massinissa et Sophonisbe, que son père donne en mariage à Syphax, pour se rallier avec lui contre Rome, domine le texte réléguant au second degré les efforts de Massinissa pour recouvrer son royaume volé par Syphax qui n'est autre que son oncle. La pièce se termine sur une scène tragique. Pour éviter de se faire capturer par les Romains et devenir esclave, Sophonisbe se suicide en avalant un poison que Massinissa, qu'elle avait épousé en secret lorsque son mari Syphax fut capturé par les Romains, lui fit parvenir. *Tkesna n' Massensen* est mise en scène par Lyes Mokrab, assisté par Salim Imine. La scénographie est signée Mesbah Sofiane, la chorégraphie, Tafer Mohamed Ziad, la musique, Nabil Cherifi, la lumière, Messaoud Lyes. **I. A.**

NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE RUSSE

Une "arme" contre l'Occident



Les autorités russes travaillent sur une nouvelle politique culturelle fondée sur les valeurs démarquant la Russie de l'Occident, un projet, en pleine crise sur l'Ukraine, que des observateurs dénoncent comme rappelant l'époque soviétique. Cette nouvelle politique, dont la rédaction

revient au ministère de la Culture, se base sur la thèse que "la Russie n'est pas l'Europe" et s'appuie sur de nombreuses citations des discours de Vladimir Poutine. Depuis son arrivée au pouvoir en 2000, le président se pose en homme fort du pays et en héritier du patriotisme russe. Lors de

sa séance de questions-réponses télévisées jeudi, il a consacré une longue tirade à "l'homme russe". "Un Russe, ou plutôt une personne appartenant au monde russe, pense d'abord et avant tout qu'un homme a une haute destinée morale. Les valeurs occidentales sont (à l'inverse) que la réussite se mesure à la réussite personnelle", a-t-il dit. Selon une première version du texte du ministère, révélée dans la presse, la Russie est à la croisée des chemins et doit faire un choix entre l'extinction culturelle et la sauvegarde de ses "fondements moraux et spirituels". La solution, "une politique culturelle d'Etat". Le document est entre les mains d'un groupe de travail du Kremlin présidé par l'un des plus proches appuis de Vladimir Poutine, son chef de cabinet Sergueï Ivanov, un ancien agent du KGB récemment mis sur liste noire par les Etats-Unis. Dans une interview au journal *Kommersant*, le ministre de la Culture, Vladimir Medinski a souligné que la Russie devait "protéger" sa culture des errements, selon lui, de la culture contemporaine européenne.



ACCUSÉ levez-vous !



ESCROQUERIE

Un visa pour nulle part

Tahar, 35 ans, est un chauffeur clandestin résidant dans la wilaya de Tipasa. Il mène une vie sans histoires jusqu'au jour où une dame d'une cinquantaine d'années environ, habillée de manière respectable, s'approche de sa voiture.

PAR KAMEL AZIOUALI

- Khouya, tu m'emmènes à Alger ?
- Oui... Mais où à Alger ?
- A Hydra, à l'ambassade de France.
- Oui, cela vous coûtera 1.000 DA, khti.
- Ace prix-là, je prendrai un taxi régulier.
- Comme vous voulez madame... mais un taxi régulier, comme vous dites, ne vous emmènera pas pour moins de 2.000 DA parce qu'il va entrer dans la monstrueuse circulation de Ben Aknoun, Hydra et El-Biar.
La dame réfléchit un moment puis ouvre la portière.
- D'accord, allons-y.
- Comme tout chauffeur de taxi ou chauffeur clandestin qui se respecte, Tahar ne tarde pas à entamer une discussion avec sa cliente.
- Vous êtes en train de courir pour avoir le visa, n'est-ce pas ?



- Non... moi, le visa je ne cours pas pour l'avoir. Je l'ai quand je veux...
- Vous êtes émigrée ?
- Non... je travaille à l'ambassade de France.
- Vous travaillez à l'ambassade de France ? Oh ! Mais c'est fantastique... Laissez-moi vous regarder un peu...
La dame éclate de rire.
- Rassurez-vous, je n'ai rien de plus que les autres. Je suis fonctionnaire, je travaille et je suis payée chaque fin de mois.
- Et le salaire, il est bon ?
- Je ne vous dirai pas combien je perçois par mois, mais je peux vous dire que c'est un salaire décent. Mais en ce qui concerne

le travail, on ne triche pas. On fait nos huit heures pleines. Impossible de tricher...
- Hum... Vous savez, il y a beaucoup de gens que je prends dans ma voiture et qui se plaignent de ne pas pouvoir obtenir le visa...
- Pour avoir le visa d'entrée pour la France ou d'un des pays de l'Union européenne, il faut satisfaire un certain nombre de conditions...
- Oui... je sais... mais il paraît qu'il y a un moyen d'avoir ce visa même si on ne remplit pas les conditions de son obtention.
- Oui... c'est vrai... l'argent ouvre toutes les portes...

- L'argent ouvre toutes les portes ? Même celles de l'Europe ?
- Bien sûr... Tout le monde aime l'argent parce que tout le monde a un estomac.
Tahar déposera plusieurs fois la dame à Hydra si bien qu'ils finissent par devenir un peu amis.
Et lorsqu'une jeune cliente évoque avec lui sa difficulté à obtenir le visa, il lui parle de la dame de l'ambassade de France.
- Elle peut m'aider à obtenir le visa ?
- Je ne sais pas... je vais vous la présenter et vous vous débrouillez avec elle. C'est une cliente sans plus.
Un mois plus tard, Tahar est arrêté chez lui. Motif : complicité d'escroquerie. La dame en réalité ne travaillait pas du tout à l'ambassade de France. Elle travaille comme femme de ménage à Hydra. Ayant constaté que les gens sont prêts à tout pour avoir le visa, une idée lui est venue : faire croire aux gens qu'elle est en mesure de leur obtenir le visa moyennant des sommes d'argent astronomiques. Et à chaque fois, elle demande de grosses sommes allant de 50 à 70 millions de centimes.
Tahar et la dame ont été jugés récemment au tribunal de Koléa. La dame a été condamnée à deux ans de prison ferme. Elle doit, en outre, rembourser l'argent qu'elle a soutiré à ses victimes.
Quant à Tahar, il a été innocenté et relaxé avec en prime, une bonne leçon : ne jamais rendre service à ses clients.

K. A.

DIVORCE

Une dangereuse voisine

Fatihah a 37 ans aujourd'hui. Lorsqu'elle a divorcé, elle avait vingt-six ans. Les raisons de son divorce ? Son mari a jugé qu'elle ne « faisait plus l'affaire » après six ans de mariage seulement. C'est Fatihah qui raconte le mieux son histoire. « Quand je me suis mariée avec Smaïl, j'étais la femme la plus heureuse du monde. Je me disais que j'avais beaucoup de chance. Smaïl était bel homme et très intelligent. Il enseignait à l'université et gérait une agence immobilière d'un de ses amis qui se trouvait aussi être un de nos voisins. Comme celui-ci était marié, j'étais devenue par la force des choses l'amie de Rachida, sa femme. Il ne pouvait en être autrement. L'agence immobilière appartenait en réalité à son mari et Smaïl la gérait parce qu'il savait parler aux gens et les convaincre. Cela devait avoir un rapport avec son travail d'enseignant. Les bénéfices générés par l'agence étaient partagés par deux... Je m'entendais bien avec Rachida... Elle et moi, on aurait dit deux sœurs. D'ailleurs, c'est bien simple : lorsque nous partions à quatre au restaurant, les gens qui nous voyaient pour la première fois croyaient toujours que Smaïl et son ami avaient épousé deux sœurs. Pourtant, Rachida et moi, nous ne nous ressemblions pas... Et je me dois d'avouer qu'elle était plus belle que moi. Nettement plus belle que moi : plus grande, plus fraîche... Quand elle mettait un jean, elle faisait retourner tous les hommes et quand elle portait un tailleur, elle faisait penser à une femme d'affaires alors qu'elle était comme moi : une simple femme au foyer qui attendait d'avoir des enfants pour s'occuper réellement. J'étais jalouse de Rachida parce que je la savais capable de s'emparer de n'importe quel homme... Mais elle ne me faisait pas peur... Elle n'arrêtait pas de me répéter qu'elle avait une chance incroyable en se mariant avec Salah... Et aujourd'hui, je sais que ce n'est pas d'elle que je devais avoir peur mais du regard de Smaïl. Smaïl, dont je ne me méfiais pas parce que j'étais convaincue qu'à ses yeux

j'étais la seule femme qui existait au monde. En réalité, il ne cessait de procéder à des comparaisons entre moi et Rachida. Et le jour où je m'y attendais le moins, il a lâché quelques mots qui avaient sonné dans ma tête et comme le début de la fin d'un bonheur auquel j'avais du mal à croire.
Nous nous apprêtions à sortir ensemble pour acheter une machine à laver. J'ai enfilé mon manteau et il m'a dit :
- Quoique tu fasses, tu n'auras jamais l'élégance de Rachida !
Il s'est tu brusquement et il a rougi un peu. J'ai compris que ce qu'il venait de dire lui avait échappé. Ce devait être une pensée qui l'obsédait depuis longtemps mais qu'il gardait pour lui. Et moi, au lieu de garder mon calme et de plaisanter, je lui ai répondu sèchement :
- Elle te plaît Rachida, hein ? Tu rêves d'elle, hein ? Elle est très belle, en effet, mais malheureusement pour toi, elle est mariée... Et son mari, elle l'aime et elle n'est pas prête de l'échanger contre un autre.
J'étais allée trop loin et j'allais avoir la réponse que je méritais aussitôt. Smaïl m'a regardé bien dans les yeux, j'ai vu ses lèvres trembler et il m'a dit :
- Tu as raison de dire « malheureusement pour moi » ! Je ne sais pas comment tu as fait pour me plaire.
Nous ne sommes pas partis acheter la machine à laver. Smaïl est sorti en claquant la porte, pour ne rentrer que vers 11h du soir, et moi je suis rentrée dans ma chambre et j'ai pleuré jusqu'à son retour. Depuis cet échange de mots acerbes, le courant n'était plus passé entre lui et moi. Depuis ce jour, nous n'arrêtons pas de nous disputer.
Smaïl trouvait qu'en plus de mes qualités physiques, j'étais insignifiante à côté de celles de Rachida, je faisais tout de travers ! Et ce qui devait arriver arriva. Six mois après notre fameuse dispute, Smaïl m'a dit qu'il ne pouvait plus vivre avec moi et que son existence était devenue un Enfer. Comme moi aussi j'en avais plus que marre, j'ai jugé qu'il valait

mieux mettre un terme à une vie commune chancelante.
Aujourd'hui, avec le recul, je dis que les femmes qui se méfient des autres femmes n'ont pas vraiment tort. Et l'histoire que je viens de vous raconter prouve que même si ces autres femmes ne font rien pour vous « voler » votre mari, le danger existe toujours et il se trouve dans la tête de votre mari... L'autre femme qu'il voit tous les jours, qui peut être votre voisine ou l'épouse de son ami, ne sont là que pour lui rappeler les qualités que vous n'avez pas... Et à aucun moment, il ne voit les qualités que vous avez et que l'autre n'a pas. Les hommes sont ainsi faits. Je comprends maintenant pourquoi certaines femmes usent de toutes sortes de stratagèmes pour empêcher leur mari de « bouger ». Ah ! Un dernier détail... Smaïl s'est remarié... avec une femme qui ressemble beaucoup à Rachida à tel point que quand je l'ai vue, j'ai cru qu'il s'agissait de la sœur de cette dernière. Un tout autre détail... Depuis quelques mois, Smaïl a un petit garçon... Sa nouvelle femme s'est dépêchée de le « ligoter » comme on dit pour l'empêcher de « bouger » à droite et à gauche. Ce ne fut pas mon cas. Quand nous nous sommes mariés, Smaïl m'a dit qu'il n'était pas pressé d'avoir des enfants. Je me suis dit qu'il avait raison. Cela nous permettait de profiter au maximum de notre vie de couple avant de nous lancer dans notre rôle de parents. J'ai, hélas ! réalisé tardivement que ce n'est pas un couple sans enfants divorce plus facilement ! Ce qu'il faut retenir ? Il faut éviter d'avoir des relations poussées avec la femme de l'ami de son mari... Surtout si celle-ci est aussi une voisine. Qui est coupable dans cette histoire ? Rachida qui est plus belle que moi ? Smaïl qui aime les belles femmes ? Ou le salaire insuffisant de mon mari qui l'a incité à travailler avec un voisin dont l'épouse allait tourner la tête à mon mari ?

K. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME
DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE CHLEF
N° IF : 099502019121723
N : 2161 DUAC/2014

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Travaux VRD des sites des logements sociaux participatifs (2^{ème} tranche)
N° D'OPERATION : NF5.721.2.262.102.09.01

Dans le cadre d'opération de la réalisation des travaux de VRD des sites des logements sociaux participatifs (2ème tranche) le Wali de la Wilaya de Chlef représenté par monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de la construction lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation des travaux de parachèvement de VRD de la zone différée commune de Chlef pour le lot suivant :

Lot 02 : Aménagement Extérieur (axes 01)

Les entreprises ayant la catégorie II ou plus et spécialisées dans le domaine du bâtiment (activité principale) et ayant réalisé au moins un projet similaire, les intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Chlef Siège des 03 Directions Rues des Martyrs de Chlef.

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme qui portera la mention :
Avis d'appel d'offre national restreint.

«Réalisation des travaux de parachèvement de VRD de la zone différée commune de Chlef»

Lot 02 : Aménagement Extérieur (axes 01)

Soumission à ne pas ouvrir

Et adresser à la Direction l'Urbanisme et de la construction, les trois direction Chlef.

Les offres devront être accompagnées des pièces suivantes :

Offre technique :**Offre technique :**

- * La déclaration à souscrire datée, signée et paraphée.
 - * La déclaration de probité datée, signée et paraphée.
 - * Le présent cahier des charges daté, signé et paraphé portant la mention « lu et approuvé ».
 - * Un planning d'exécution des travaux suivant les délais proposés.
 - * Attestation de références ainsi que les attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage pour les travaux similaires dans les cinq (05) dernières années.
 - * Document contenant la liste des équipements clés à utiliser dans le cadre du contrat en y joignant les cartes grises correspondantes et / ou factures correspondantes (les factures présentées par les soumissionnaires doivent être conforme et citée obligatoirement dans le PV de constat), la date d'élaboration du PV d'évaluation du matériel établie par un expert ou huissier de justice doit avoir une validité de moins d'une année à la date de l'ouverture des plis).
 - * Certificat de qualification et de classification de l'entreprise en cours de validité relevant du secteur bâtiment (activité principale) ayant la catégorie II ou plus.
 - * L'extrait du registre de commerce réimmatriculé
 - * Attestation de dépôt des comptes sociaux pour personnes morale en cas de SARL-EURL-SNC.
 - * Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
 - * Une attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
 - * L'identification fiscale.
 - * un extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité.
 - * Capacité financière (Bilan fiscal des 03 dernières années) visés par les services des impôts et certifiés par un commissionnaire au compte.
 - * liste des moyens humains dûment justifiés avec diplôme et CV + affiliation CNAS - DAS + attestation de travail.
 - * L'instruction aux soumissionnaires datée signée et paraphée.
- L'enveloppe doit être fermée et ne porte que la mention « offre technique »

Offre financière :

- * La lettre de soumission datée, signée et paraphée.
- * Le Bordereau des prix unitaires daté, paraphé et signé
- * Le Devis quantitatif et estimatif daté, paraphé et signé

Ainsi que tout document en mesure d'éclairer l'administration sur les capacités de l'entreprise de mener à bien le projet en question. Tous ces documents doivent être paraphés par le Soumissionnaire.

L'enveloppe doit être fermée et ne porte que la mention « offre financière ».

Les deux enveloppes (offre technique et offre financière) devront être mises dans une autre enveloppe grand format, anonyme, adressée à Monsieur le Directeur de l'Urbanisme et de la Construction de la Wilaya de Chlef.

N.B : - Les pièces doivent être en cours de validité.

- * La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de sa première publication dans le bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.
- * La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de préparation des offres avant 14 h 00, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- * L'ouverture des plis techniques et financiers est fixée le même jour que le dépôt des offres à 14 h, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.
- * Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai qui est égale à la durée de préparation des offres augmente de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour du dépôt des offres à 14 heures au niveau de la salle de réunion de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Chlef.

LE DIRECTEUR



تحت الرعاية السامية لقائمة السيد رئيس الجمهورية
Sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République
La Société Algérienne des Foires et Expositions

Organise

معروض 47th
الجزائر الدولي
Algiers International Fair
FIA

ضيف الشرف
الولايات المتحدة الأمريكية

Guest of honor
United States of America
(USA)

Déjà 25 pays Inscrits ...

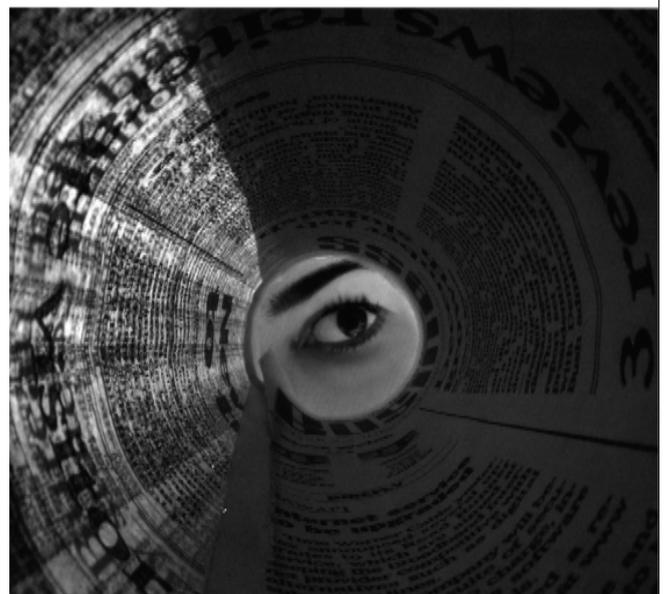
28 Mai - 02 Juin 2014
Palais des Expositions, Pins Maritimes, Alger

information et inscription:

Tél: 021 21 01 23 à 30 et 21 01 35 à 40
Fax: 021 21 05 40 - 21 01 02 et 21 01 18
FIA2014@safex.dz / contact@safex.dz / dc@safex.dz

Midi Libre N°2161 - Mercredi 23 avril 2014 - Anep 117 768

MIDI
Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

FOOTBALL COUPE D'ALGÉRIE, A UNE SEMAINE DE LA FINALE

Alger et Tizi se mettent aux "couleurs"

A moins d'une semaine de la finale de la Coupe d'Algérie, prévue le 1^{er} mai prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida, entre la JS Kabylie et le MC Alger, la fièvre monte d'un cran que ce soit à Alger où à Tizi-Ouzou.

PAR MOURAD SALHI

Les supporters du MC Alger et ceux de la JS Kabylie sont déjà dans ce rendez-vous inédit de la plus populaire compétition nationale. Depuis presque une semaine, les inconditionnels des formations ont sorti les drapeaux et les banderoles aux couleurs de la JSK et du MCA. Des étendards aux couleurs des deux prestigieux clubs algériens sont déployés un peu partout dans les artères des deux villes. Les quelques heures qui précèdent ce rendez-vous seront trop longues pour les supporters des deux camps. Ces derniers attendent avec impatience ce rendez-vous de la ville des Roses pour compléter cette joie.

Au fur et à mesure que le rendez-vous approche, les quartiers des deux villes se mettent de plus en plus aux couleurs jaune et vert de la JSK et rouge du MCA. Dans la capitale, à Bab El-Oued plus précisément, qui constitue le quartier principal du Doyen, les supporters n'ont rien laissé au hasard, en décorant le quartier par des banderoles et des drapeaux aux couleurs vert et rouge qui flottent dans le vent, faisant une ambiance particulière dans ce coin de la capitale.

A Tizi-Ouzou, cette finale de la coupe d'Algérie coïncide avec la commémoration du double printemps berbère et noir. C'est toute la région qui s'est mise aux couleurs jaune et vert de la JS Kabylie. De Azazga passant par la ville des Genêts jusqu'à Draâ El-Mizan, les rues sont toutes décorées par des banderoles aux couleurs du club phare de Djurdjura.

En tout cas, les supporters des deux formations donnent un avant-goût de ce qu'ils s'approprient à réaliser dans les gradins du stade Mustapha-Tchaker de Blida. Une ambiance particulière entre deux galeries qui se connaissent parfaitement bien.

Certes, la JS Kabylie et le MC Alger se sont déjà affrontés à deux reprises cette sai-



son en championnat, mais le rendez-vous du 1^{er} mai au stade Mustapha-Tchaker de Blida sera une toute autre paire de manche. Les matchs de coupe sont connus pour leur cachet particulier, et celui qui mettra aux prises la JSK et le MCA sera inédit, ce qui le rendra très intéressant.

Au stade Mustapha Tchaker de Blida, les Chnaoua auront à cœur de venger le violent 3-0 encaissé au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. Le club phare de Djurdjura ne semble pas du tout l'entendre de cette oreille, mais il ira, lui aussi, à la ville des Roses pour confirmer cette retentissante victoire et dire que la victoire est amplement méritée. La rivalité continue, donc,

entre les deux formations et le 1^{er} mai prochain, les Canaris de Djurdjura et les Algérois se retrouveront dans un autre duel direct sur le rectangle vert du stade Mustapha-Tchaker. La JSK et le MCA se livrent à une lutte sans merci cette saison tant les objectifs sont les mêmes. C'est l'ironie du sort ou un simple hasard de compétition. Les deux équipes qui partagent cette saison les mêmes objectifs ne lâchent pas prise. Les deux grandes formations du football algérien semblent être déterminées à aller au bout de leurs ambitions cette saison.

M. S.

APS

VOLLEY-BALL/COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DAMES

Un sans-faute pour les pétrolières

Les volleyeuses du GS Pétroliers se sont qualifiées pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions (19-27 avril), à l'issue de leur victoire face au NDJ Ouganda (3-0), en match comptant pour la 3^e et dernière journée de la phase de poules, disputé lundi à Tunis. Les Pétroliers (vice-championnes en titre) ont décroché leur troisième victoire dans le groupe C en inscrivant les sets suivants : 25-11, 25-11, 25-17. Grâce à ce troisième succès en autant de matchs, le GS Pétroliers termine à la première place du groupe C avec 8 points, et affrontera en 1/4 de finale le perdant du match de la poule B mettant aux prises Prisons Kenya (tenant du titre) et El-Shams d'Egypte, prévu lundi à partir de 18h00.

Le club tunisien du CS Sfaxien s'est également qualifié aux quarts de finale à l'issue de sa victoire sur Manga Sport du Gabon sur le score de 3 sets à 0. Les Tunisiennes seront opposées au premier du groupe B à savoir le vainqueur du match Prisons Kenya - El-Shams d'Egypte. Le NR Chlef termine avec une victoire pour l'honneur. Le club du NR Chlef, déjà éliminé de la course aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des clubs champions de volley-ball (dames), s'est imposé face à l'APR du Rwanda (3-0), en match comptant pour la 3^e et dernière journée de la phase de poules, disputé lundi à Tunis. Le NR Chlef qui a enregistré sa première victoire dans le tournoi termine à la troisième place du groupe D avec 3 points. Dans l'autre match du groupe D, Pipe Lines du Kenya s'est également imposé devant le FAP du Cameroun (3-0) et termine à la première place de la Poule avec 9 points. En quarts de finale, les Kenyanes seront opposées au deuxième de la poule A alors que les camerounaises affronteront le deuxième du groupe A.

APS

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOILE

Les athlètes de neuf pays attendus en mai à Mila

Neuf pays ont confirmé leur participation au championnat d'Afrique de voile, catégorie Laser 7.4, prévu du 1^{er} au 7 mai prochain à Mila, apprend-on lundi auprès des organisateurs de cette compétition prévue sur le plan d'eau du barrage de Beni-Haroun. Il s'agit, a-t-on précisé, de l'Angola, de la Namibie, de l'Egypte, de la Libye, du Mozambique, du Maroc, de l'Afrique du Sud et de l'Algérie, en plus d'une délégation invitée de Bahreïn, a-t-on précisé. Les préparatifs pour la tenue de cette compétition ont atteint "un stade très avancé", a indiqué Kamel Khatibi, responsable du service des sports à la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mila. Selon ce responsable, les 72 sportifs et membres des délégations participantes à cet événement sportif international "premier du genre à se tenir dans la wilaya de Mila" seront hébergées à la résidence de la wilaya, dans des villas de particuliers mises à la disposition des organisateurs et dans l'auberge de jeunes. Dix-sept clubs venus de sept wilayas du pays avaient pris part, en mars dernier, au championnat d'Algérie de printemps sur le plan d'eau de ce même barrage. Le président de la Fédération algérienne de voile (FAV), Mohamed Atbi avait souligné à cette occasion que ce plan d'eau se prêtait "parfaitement" à l'organisation de compétitions de haut niveau. Il avait également souligné que la réception de la base des sports nautiques, en chantier à Grarem-Gouga, "contribuera énormément au développement des disciplines nautiques".

APS

FABIO CAPELLO

"L'Algérie est une équipe expérimentée"

Fabio Capello, le sélectionneur italien de l'équipe de Russie, a estimé, lundi à Moscou, que l'équipe d'Algérie qu'il affrontera au premier tour du Mondial-2014 au Brésil, est constitué de joueurs plus expérimentés que certains de ses éléments. "Beaucoup de joueurs de l'équipe d'Algérie ne jouent pas en Algérie. Ils évoluent en Europe. Ils possèdent plus d'expérience que certains joueurs russes. C'est vrai, c'est vrai. L'expérience est très importante, vraiment importante à ce niveau de la compétition", a déclaré Capello à l'agence de presse russe R-Sport. Au mondial-2014, la Russie a hérité du groupe H avec l'Algérie, la Belgique et la Corée du Sud. Les Russes entament le tournoi contre la Corée du Sud le 17 juin à Cuiaba. Interrogé sur les ambitions de l'équipe

russe au mondial-2014 prévu du 12 juin au 13 juillet au Brésil, le technicien italien s'est fixé pour objectif les quarts de finale. "Tout d'abord, vous devrez passer le premier tour. Après, nous aurons sur le papier le Portugal ou l'Allemagne. Je pense que nous avons une bonne équipe. Nous nous préparons bien et nous espérons arriver en quart de finale en Coupe du Monde. Ce serait bien d'atteindre cet objectif. (...) Je crois que les joueurs russes après 12 ans d'absence sont vraiment concentrés et ils veulent faire quelque chose au Brésil après l'échec de l'Euro 2012" a-t-il dit. Sur la préparation de la sélection russe, Fabio Capello n'exclut pas de disputer un match amical au Brésil avant d'entamer la Coupe du Monde.

"Peut être il y aura un match amical, mais

un match amical facile contre une équipe locale. Nous avons parlé à des gens au Brésil, ils sont prêts à nous programmer un match amical", a-t-il précisé. Avant de se rendre au Brésil, la Russie jouera trois matchs amicaux dont deux à domicile, contre la Slovaquie le 26 mai et le Maroc le 6 juin et un en déplacement face à la Norvège le samedi 31 mai, à Oslo. "Je préfère rester en Russie. Je préfère rester ici. Les joueurs seront libres après chaque rencontre. Ils peuvent passer du temps avec leurs familles. Nous avons un hôtel, le terrain d'entraînement est vraiment bon, pas de problèmes. J'ai pris cette décision après avoir compris la mentalité des joueurs russes."

APS



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché. Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché. Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes. Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner 	<ul style="list-style-type: none"> Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale 	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et 	<p>environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience minimale 02 ans Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Superviser et contrôler la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maitrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
---	--	--	---

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

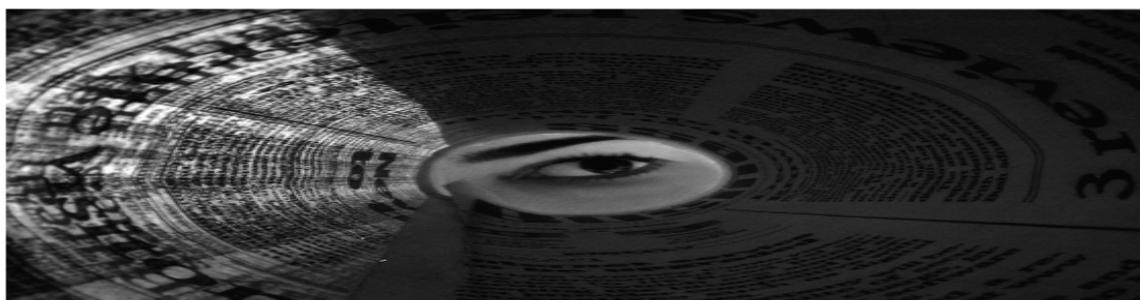
www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI

Quotidien national d'information Libre

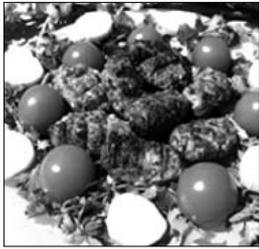


L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Kafta de sardines grillées



Ingrédients

2 kg de sardines
1.500 g de graisse de mouton finement hachée
1 bouquet de persil haché
3 oignons hachés
1 pincée de piment doux
1 pincée de cumin
Piment fort, gingembre
Sel, poivre

Préparation

Nettoyer les sardines, retirer les peaux et les petites arêtes pour obtenir des filets et les passer au moulin à légumes. Mettre dans un saladier les sardines moulues, la graisse de mouton hachée, le persil haché, les oignons hachés, le piment doux et fort, le cumin, le gingembre, le poivre et le sel, malaxer le mélange avec les mains jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Façonner des boudins avec la pâte de sardine, les aplatis délicatement avec les mains. Faire griller les boudins de sardine des deux côtés sur feu de charbon de bois. Servir aussitôt.

Biscuits aux deux chocolats



Ingrédients

3 œufs
75 g de sucre
85 g de beurre
50 g de farine
200 g de chocolat noir
1 tablette de chocolat blanc

Préparation

Préchauffer le four à thermostat 6 (180°C, 350°F). Mélanger dans une jatte les œufs entiers, la farine, le sucre puis mettre le tout au réfrigérateur. Faire fondre le chocolat noir au bain marie avec le beurre. Incorporer au mélange précédent, puis verser la préparation dans les petits moules et enfoncer légèrement dans chaque petit moule un carré de chocolat blanc. Faire cuire pendant 8 minutes environ.

PHYTOTHÉRAPIE

Les remèdes de grand-mère

De plus en plus fan de remèdes naturels, nous les utilisons pour soigner nos petits bobos. Ils sont, évidemment, efficaces à condition de respecter les doses. Rhume, sommeil, stress ou encore petites toux, retrouvez nos recettes de remèdes grand-mère.

Sirop contre la toux

1 gros navet
1 gros oignon,
3/4 de litre d'eau bouillante
150 g de miel.

Réalisation

Coupez en lamelles l'oignon et le navet, puis plongez-les dans l'eau et faites les bouillir pendant 15 minutes.

Filtrez ensuite le mélange, remettez-le sur le feu, ajoutez du miel et laissez mijoter jusqu'à obtenir une texture sirupeuse. Lorsque la préparation nappe la cuillère c'est prêt. Mettre en flacon amburé.

Posologie : 3 à 6 cuillères à café par jour

Tisane contre le rhume

1 bâton de cannelle
4 feuilles d'eucalyptus
4 clous de girofle

1 demi-litre d'eau
Jus de citron

Faites bouillir le bâtonnet de cannelle, les feuilles d'eucalyptus et les clous de girofle dans un demi-litre d'eau et laissez infuser dix minutes. Filtrez. Buvez trois à quatre tasses par jour en ajoutant le jus d'un demi-citron. Ajoutez une cuillère à café de miel pour sucrer votre tisane et profiter de tous ses bienfaits.

Problèmes de sommeil ?

Bons points aux produits laitiers, au miel qui augmente le taux de glucose dans le sang et favorise l'endormissement, aux vitamines B, indispensables au bon fonctionnement du cerveau et à l'équilibre du système nerveux (vous en trouvez dans les fruits et les légumes verts à



feuilles, le foie et les céréales complètes), le magnésium que vous trouverez dans le cacao ou encore le pain complet.

A l'inverse, il y a des aliments à éviter si vous voulez bien dormir. Bannissez les plats gras ou de digestion difficile comme les fritures, les champignons, les fromages forts...

Côté boisson, après 17 heures, oubliez le café, le thé et les boissons à base de cola qui perturbent les cycles du sommeil. Une recette de grand-mère pour retrouver le sommeil : un verre de lait chaud avec une cuillère de miel.

LUTTE ÉCOLOGIQUE CONTRE LES INSECTES

Insecticides naturels et sans risque

Moustiques, guêpes, araignées, fourmis, pucerons... Vous voulez vous en débarrasser ? Oubliez l'insecticide ultra-toxique ! Voici des solutions naturelles, radicales, sans risque pour les éliminer et, si besoin, soulager leurs piqûres.

Du savon noir contre les araignées

Détachant, dégraissant mais aussi répulsif et asphyxiant ! Le savon noir est un produit biodégradable, non polluant qui repousse efficacement et tue les araignées.

Comment l'utiliser

Verser 200 g de savon noir dans deux litres d'eau tiède. Laisser bien dissoudre. Ajouter 8 litres d'eau froide et mélanger énergiquement. Vaporiser dans la maison et/ou le jardin 3 ou 4



fois à 8 jours d'intervalle.

A savoir : le savon de Marseille est également utilisé pour repousser les insectes (10 cl de savon pour 1 litre d'eau).

Du bicarbonate contre les insectes en général !

Derrière sa poudre blanche,

fine et sans odeur se cache un puissant insecticide biodégradable et non toxique pour l'environnement.

Comment l'utiliser

Mélanger 1 c. à café de bicarbonate de soude avec 4 c. à soupe d'huile d'olive. Remplir un vaporisateur d'un demi-litre

d'eau et ajouter le mélange. Pulvériser plusieurs fois par jour jusqu'à la disparition des insectes.

Du plâtre contre les cafards et les blattes !

Le plâtre est un moyen naturel et sans risque pour la santé et l'environnement, en plus c'est une solution radicale et rapide.

Comment l'utiliser

Mélanger 1 c. à café de plâtre à 1 c. à café de farine blanche et 1 c. à café de sucre en poudre. Verser le mélange sur le lieu de passage des insectes. Poser à côté une assiette plate avec de l'eau. En s'abreuvant, ils seront victimes d'occlusion intestinale. Recommencer jusqu'à disparition complète des blattes et des cafards.

Astuces

Assouplir des chaussures neuves



Prenez du papier journal et mouillez-le pour en faire des boules consistantes. Mettez-les dans vos chaussures. En séchant, les boules se dilatent et forment vos chaussures.

Allergie aux boucles d'oreilles



Si vous êtes allergique, il existe une solution miracle :

Badigeonnez vos boucles et vos lobes d'oreilles avec de l'huile, ce qui crée un corps gras protecteur entre la peau et les boucles.

Retirer facilement une bague



Pour retirer une bague sans forcer, vaporisez du nettoyant à vitres sur votre doigt et sur la bague récalcitrante. En plus de glisser plus facilement sur le doigt, la bague sera nettoyée !

Avoir une mine radieuse



Commencez par faire un gommage à l'huile d'olive et au sucre.

Faites ensuite un bain de vapeur à base de thym et de romarin. Enfin, mélanger un jaune d'œuf à un zeste de citron et passez sur le visage. Rincez avec du lait de vache.

Écllosion de la science moderne au XVIII^e siècle

Découverte de la composition de l'eau et de l'air, premiers aérostats, base du système métrique... La liste des découvertes et inventions technico-scientifiques du siècle des Lumières - et de l'Encyclopédie - est connue et bien fournie. Pourtant, leur évocation n'arrive que tardivement dans l'ouvrage de l'historien Bruno Belhoste consacré à cette période et à la ville de Paris, centre européen intellectuel incontournable. C'est que le XVIII^e siècle est bien plus riche pour les sciences que ce qu'on en retient en général.

L'auteur nous invite ainsi à suivre des batailles épiques à l'Académie des sciences (qui se réunissait au Louvre), ou nous promène dans des lieux qui ont surgi à cette époque, comme le Jardin des plantes, l' Arsenal, l'Observatoire... Le lecteur sera frappé de voir à quel point les sciences et les techniques sont présentes dans la capitale. Les journaux annoncent des cours publics de physique ou de chimie ou bien relatent les réunions de l'Académie. Cent mille personnes assistent au premier envol de ballons. Une souscription parvient à financer la traversée de la Seine à pied, ce qui s'avérera être un canular. D'ailleurs, les charlatans prospèrent aussi, profitant de la vague scientifique et vantant, par exemple, le magnétisme animal...

Premières controverses

Le rôle de l'Académie des sciences est aussi de servir d'expert dans ces premières controverses. Les premiers protocoles sérieux d'évaluation se mettent en place, justement sur la question du magnétisme : groupe témoin, expérience en aveugle... Le verdict de Lavoisier est sévère : "L'imagination produit donc seule tous les effets attribués au magnétisme, et le magnétisme sans imagination ne produit aucun effet."

Le même récidivera avec son rapport démontant le phlogistique, ce fluide qui, à l'époque, est un concept dominant en chimie. En même temps se développe un antiacadémisme, dont l'un des protagonistes était Jean-Paul Marat, politicien et journaliste mais aussi physicien. Dans des pamphlets violents, il critiquait la domination des académiciens sur la science, qui bride sa liberté. Mais ce sont les liens de l'institution avec la royauté qui conduisirent à sa dissolution par les révolutionnaires en 1793. Elle ne renaîtra que deux ans plus tard.

A la manière de son collègue américain Clifford Conner dans Une histoire populaire des sciences (L'Echappée, 2011), Bruno Belhoste s'intéresse aussi aux "arts et métiers", à ces inventeurs qui font avancer les techniques. Les brevets n'existent pas encore mais des privilèges les remplacent, octroyant une exclusivité de fabrication à certains. Cela n'empêche pas les batailles de paternité sur des inventions comme la lampe à huile, l'eau de Javel ou le pompage de la Seine pour alimenter en eau potable les Parisiens. Un chapitre



savoureux va plus loin encore dans la "petite" science en montrant des experts, académiciens ou non, réfléchissant à l'hygiène dans les hôpitaux, les cimetières ou les égouts. A cette occasion, Pilâtre de Rozier invente un système de respiration pour les ouvriers des fosses d'aisances, qui souvent mouraient asphyxiés.

Par ces petites touches savoureuses, un tableau complet de la science et des savants se dessine, livrant leurs multiples facettes : savants courtisans ou en révolte, démontrant ou trompant, inventeurs obscurs ou scientifiques vedettes... Les tensions de l'époque, pour des questions de paternité ou de financement, de débats entre science "pure" ou appliquée, de rapports entre le public et les scientifiques, sont déjà posées et continuent d'alimenter la vie contemporaine des laboratoires.

L'ADN sauteur du pop-corn

La domestication est le passage de la forme sauvage d'une espèce animale ou végétale à une forme cultivée. Pour de

nombreuses espèces, ce processus évolutif, façonné par l'homme, trouve sa source au néolithique. La domestication entraîne la transformation héréditaire des caractères morphologiques, physiologiques ou comportementaux. Aussi, la comparaison des formes sauvages (ancestrales) et domestiquées (dérivées), et de leurs ADN respectifs, fournit-elle une situation unique pour identifier les bases génétiques de l'évolution des caractères. L'évolution du maïs est un cas d'école en la matière.

Le maïs que nous cultivons aujourd'hui est apparu au Mexique il y a près de dix mille ans, à partir de la téosinte, une graminée sauvage aujourd'hui menacée. Maïs et téosinte présentent des différences anatomiques majeures. Par exemple, la téosinte possède de nombreuses branches latérales portant de petits épis d'une douzaine de grains, alors que le maïs ne développe qu'une ou deux branches latérales dont les épis sont couverts de plus de 300 grains. Depuis trente ans, le généticien John Doebley, de l'université de Madison

(Etats-Unis), étudie l'évolution du maïs. En 1995, son équipe identifiait un gène, tb1, impliqué dans la différence du nombre de branches entre maïs et téosinte. Le gène tb1 de maïs produit davantage de protéines que son homologue chez la téosinte (on dit qu'il est exprimé plus fortement), ce qui limite le nombre de branches latérales. Comprendre la variation du nombre de branches revient donc à comprendre comment le gène tb1 a changé d'expression. Les chercheurs répondent à cette question dans l'édition de novembre 2011 de Nature Genetics en identifiant qu'un transposon est inséré à proximité du gène tb1 de maïs et modifie son niveau d'expression. De quoi s'agit-il ?

Un transposon est un petit fragment d'ADN capable de se dupliquer de façon autonome et de se déplacer physiquement dans le génome. Il en existe de nombreux types, affublés de patronymes imagés tels que "tourist", "gypsy" ou "hobo", qui se comportent comme des spams moléculaires infectant les génomes : ils constituent 50 % de notre génome et 90 % de celui du blé ! Un transposon peut accidentellement altérer l'expression des gènes dans le voisinage de son site d'insertion, et ainsi modifier des caractères de l'organisme hôte contrôlés par ces gènes. C'est typiquement ce qui se passe pour le gène tb1 du maïs.

L'étude de Nature Genetics révèle un autre point intéressant concernant l'histoire évolutive de ce transposon : cette insertion à proximité de tb1 existait déjà, mais à faible fréquence, dans les populations de téosinte, dix mille ans avant le début de la domestication.

Ainsi, l'apparition du maïs, en tant qu'événement évolutif, ne résulte pas tant de l'émergence d'une nouveauté génétique que de la sélection, par la main de l'homme, d'un variant génétique - un transposon inséré près de tb1 - déjà présent depuis des milliers d'années dans les populations naturelles de téosinte.

Les transposons, ces fragments d'ADN sauteurs, ne sont pas uniquement à l'origine du pop-corn de nos salles de cinéma mais ont également joué un rôle dans la domestication de nombreuses plantes sauvages, donnant naissance par exemple à la tomate, au riz et à des animaux comme le loup. Ainsi, les transposons constituent à la fois un fardeau génétique pour les génomes et une source de diversification évolutive.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ASCENSEUR

Inventeur : **Elisha Otis** Date : **1853** Lieu : **Etats-Unis**

Au milieu du XIX^e siècle, plusieurs systèmes d'ascenseurs à vapeur sont utilisés dans les usines ou les mines. Mais c'est l'invention d'Elisha Otis, en 1853, qui marque les débuts de l'ascenseur moderne. En effet, l'Américain met au point un système de sécurité qui empêche l'ascenseur de tomber en cas de rupture du câble. Le public peut alors prendre confiance et quelques années plus tard, en 1857, le premier ascenseur Otis est installé dans un building new-yorkais.



ENQUÊTES CRIMINELLES : LE MAGAZINE DES FAITS DIVERS

20h50



Au sommaire : «Affaire Barbot» : Caissière dans un supermarché, Anne est partie travailler très tôt, un matin, il y a maintenant 8 jours, et depuis : plus de nouvelle ! Une disparition très inquiétante sur laquelle une vingtaine de gendarmes travaillent sans relâche, en vain. Alors, face aux caméras, Didier Barbot implore des témoins de se manifester - «L'affaire Laurence Maille» : Laurence Maille, 36 ans, a disparu alors qu'elle était partie promener son chien. L'animal domestique sera retrouvé, seul, errant à 7 kilomètres du domicile du couple. Que s'est-il passé ? Disparition volontaire, enlèvement ou assassinat ?

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ CORSE : PARADIS DES TOURISTES OU PARADIS DES...

22h30



a Corse, sauvage, fière, et secrète... l'île de beauté offre des paysages uniques, une mer turquoise et des plages de sable fin. Mais quand vient l'été, la Corse entre en ébullition. De 300 000 habitants l'hiver, la population passe à 3 millions en période estivale. Des touristes qui viennent du monde entier pour profiter des trésors de l'île. Résultat : pendant deux mois, commerçants, restaurateurs et plagistes mettent tout en oeuvre pour profiter au maximum de cette manne touristique estimée à près d'un milliard d'euros. Mais gare aux pièges à touristes et aux arnaques en tous genres ! En particulier avec les produits locaux

DES FRÈRES ET DES SOEURS

20h45



C'est l'histoire de quatre frères et sœurs : Arnaud, l'aîné, Adèle, la grande sœur, Antoine, le plus raisonnable, et Alice, la plus jeune... Ça commence par une bonne idée d'Adèle qui propose à sa sœur Alice d'aller fêter, par surprise, l'anniversaire de leur père, sur l'île de Ré, en compagnie d'Antoine. Arnaud qui gâche toujours les fêtes, n'en sera pas informé. Mais rien ne se déroule comme prévu... Un chat noir traverse la route, et l'anniversaire surprise se transforme en enterrement. Tous trois se trouvent contraints d'annoncer à Arnaud que leur père a fait un malaise avant de lui avouer sa mort

DES RACINES ET DES AILES PATRIMOINES D'EXCEPTION

20h45



Pour ce numéro spécial, Patrick de Carolis propose de découvrir des patrimoines d'exception. D'abord il pénètre dans la grotte du Pont d'Arc, dite «grotte Chauvet», en Ardèche, qui abrite des fresques. Puis il part à la découverte de résidences présidentielles d'hier et d'aujourd'hui : le fort de Brégançon, les châteaux de Rambouillet, de Champs-sur-Marne et de Vizille... Enfin, il parcourt le département du Var, du massif des Maures, en passant par la corniche et les fameuses îles d'Or, Porquerolles, Port-Cros, ou encore les îlots mystérieux du Levant et de Bagaud, en compagnie de ceux qui protègent en permanence ces sites d'exception



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES

22h55



Se connaissant depuis l'enfance, Vincent, François et Paul se retrouvent régulièrement, soit chez l'un, soit chez l'autre. Vincent, en ce moment, a des ennuis : sa maîtresse l'a quitté, son affaire marche mal et il sera sans doute obligé de s'en séparer. Son jeune adjoint, Jean, boxeur amateur, prépare un match qui devrait décider d'un possible avenir professionnel, mais son amie, Catherine, le pousse à aller en province s'établir. François, médecin coté, gagne beaucoup d'argent. Il a depuis longtemps délaissé sa femme Lucie. Quant à Paul, journaliste, apparemment heureux avec sa femme Julia, joue depuis vingt ans avec un roman qu'il ne terminera jamais

LE PETIT BAIGNEUR

20h45



André Castagnier appartient à une famille de rouquins (un frère gardien de phare, un autre curé, et une sœur mariée à un viticulteur). Il invente des prototypes de bateaux pour l'irascible constructeur Louis-Philippe Fourchaume, qui dirige un chantier naval du Sud-Ouest. André gagne la course de San Remo, en compagnie de sa sœur Charlotte, avec un modèle appelé «Le Petit Baigneur». Dans le même temps, sur le chantier Fourchaume, le lancement d'un autre modèle, «L'Incrévable», est un échec. Furieux, Fourchaume chasse André, qui n'a pas eu le temps de lui annoncer sa victoire. Et dans une crise de colère, ce dernier déchire les plans du «Petit Baigneur»

PÉKIN EXPRESS : À LA DÉCOUVERTE DES MONDES INCONNUS À LA DÉCOUVERTE

20h50



Les candidats poursuivent leur découverte de la Birmanie, «le pays aux Pagodes d'or». Ils vont se rendre sur l'un des sites les plus magiques d'Asie : le lac Inle, réputé pour ses jardins flottants et ses villages sur pilotis. Les équipes vont vivre une immersion totale chez les Inthas, «les fils du lac». Ces pêcheurs atypiques vont éblouir les participants par leur technique de pêche et leur mode de vie ancestral, uniques au monde. Durant les trois jours de l'étape, les candidats vont parcourir 500 km et rejoindre Pindaya, un village célèbre pour sa légendaire grotte aux 9 000 bouddhas ! La dernière équipe arrivée sera éliminée et rentrera définitivement en France

GREY'S ANATOMY TOUT CE QU'ON A PERDU

20h50



C'est un jour particulièrement difficile pour les médecins du Seattle Grace, qui se préparent à respecter la volonté de Mark et vont débrancher son assistance respiratoire en fin de journée. Meredith inspire de la crainte aux nouveaux internes qui l'ont surnommée «Médua». Cristina a du mal à s'intégrer à l'équipe de la clinique Mayo, où elle travaille désormais. Alex décide de rester travailler au Seattle Grace pour empêcher le nouveau responsable du service pédiatrique d'abandonner son programme en faveur des orphelins d'Afrique

Carla Bruni

elle coprésidera l'amfAR
avec Sharon Stone

Les prochaines semaines seront intenses et variées pour Carla Bruni. Alors qu'elle poursuit sa tournée entre la France et les États-Unis, elle coprésidera avec Sharon Stone, le 22 mai, le prestigieux gala de l'amfAR organisé en marge du Festival de Cannes.



Cheryl Cole

sa lutte contre le malaria

Cheryl Cole a contracté, il y a 4 ans, la malaria après un voyage en Tanzanie. Elle a dû se battre pour ne pas succomber à la terrible maladie. Elle s'en est finalement sortie grâce à un lourd traitement, mais des milliers de malades à travers le monde ne connaissent pas le même happy end.

Laury Thilleman

partante pour un Koh-Lanta people
Grande sportive, Laury Thilleman ne manque jamais une occasion de se dépasser et de repousser ses limites... elle s'imagine bien prendre part à un Koh-Lanta people.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	04h20
Dohr	12h47
Asr	16h3
Maghreb	19h35
Icha	21h01

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 2161 | Mercredi 23 avril 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

IMMIGRATION CLANDESTINE

1.149 migrants débarqués sur les côtes siciliennes

PAR RACIM NIDAL

Dans le cadre de l'opération de la Marine italienne - Mare Nostrum - plus de mille migrants ont été secourus en 48 heures, et débarqués sur les côtes siciliennes. La Marine a annoncé, mardi, l'arrivée prochaine dans le port d'Augusta en Sicile du bateau amphibie *San Giorgio* avec à son bord 321 migrants secourus la veille dans le Canal de Sicile, dont 62 femmes et cinq enfants. La Marine a indiqué avoir interpellé lundi dernier au cours d'opérations d'identification menées auprès des migrants, deux d'entre eux pour outrage et résistance aux officiers des forces publiques.

Au cours des 48 dernières heures, un total de 1.149 migrants ont été débarqués dans les ports siciliens par la Marine italienne, en coopération avec les garde-côtes locaux et des navires marchands. Depuis le début de l'année, près de 22.000 migrants et réfugiés sont arrivés par bateaux sur les côtes italiennes, soit dix fois plus que sur la même période de 2013, selon les autorités. Selon les

médias italiens, le gouvernement a déjà dépensé 60 millions d'euros pour l'opération Mare Nostrum confiée à la Marine italienne, dont le coût est estimé à neuf millions par mois.

L'opération avait été lancée par le gouvernement d'Enrico Letta à l'automne dernier (le 18 octobre 2013) après deux naufrages dans lesquels avaient péri au moins 400 migrants et réfugiés. En moyenne, cinq navires militaires avec leurs hélicoptères et plus de 900 marins et officiers participent quotidiennement à l'opération baptisée du nom donné à la Méditerranée par les Romains dans l'Antiquité. Au début du mois d'avril, le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano, avait lancé un appel à l'Union européenne pour qu'elle aide davantage l'Italie face à l'afflux de migrants. Il avait chiffré à entre 300.000 et 600.000 le nombre de candidats à l'émigration prêts à embarquer depuis les côtes libyennes à destination de l'Europe.

R. N.

SAFEX, PALAIS DES EXPOSITIONS

Mobilis participe à la 23^e édition du Sicom

Mobilis prend part au Salon international de l'informatique de la bureautique et de la communication, Sicom, qui se déroule du 22 au 26 avril 2014 au Palais des Expositions, Pins Maritimes (Safex), Alger.

Véritable plateforme et carrefour incontournable des technologies de l'information et de la communication en Algérie, le Sicom se consacrera cette année à "l'Ere du Cloud et du Big Data", pour une meilleure rentabilité et utilisation des TIC dans le développement socio-économique du pays.

Mobilis, acteur incontournable dans le paysage des TIC en Algérie, participe à cet événement à travers ses équipes Marché Entreprises et Relation Client.

Ces dernières assureront l'animation du stand et l'exposition des récentes offres et solutions, notamment ses formules 3G+, adaptées aux besoins des professionnels tous types d'activités confondues. Ce rendez-vous permettra également aux visiteurs professionnels, de découvrir les réponses adéquates à leurs préoccupations concernant l'introduction des TIC dans le milieu professionnel.

PROJET DU CENTRE ANTI-CANCER D'ANNABA

Le ministre de la Santé sévit

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a mis fin, lundi, à la mission du bureau d'études chargé du suivi du projet du centre anti-cancer de Annaba et aussitôt désigné un autre pour le suivi du restant des travaux. Le ministre a estimé, au cours d'une réunion organisée dans un hôtel à de Seraïdi, que le retard accusé dans la réalisation de cette structure destinée, de surcroît, à atténuer les souffrances des patients de la région atteints de cancer, était "intolérable". Lors de la séance de travail qui a regroupé les cadres du secteur et les représentants de l'entreprise chinoise chargée des travaux, M. Boudiaf a souligné que toutes les entraves financières et techniques qui ont freiné ce projet ont été levées. M. Boudiaf a invité toutes les par-

ties concernées à mener, en parallèle,

les travaux de pose des différents réseaux (électricité, gaz et fibre optique) et à accélérer la réalisation des aménagements extérieurs, afin de réceptionner cet équipement "en octobre prochain", conformément aux engagements pris par l'entreprise de réalisation chinoise. La promotion de la santé exige une "large mobilisation" pour offrir un environnement sain aux citoyens, a considéré le ministre avant d'exhorter les présidents des assemblées populaires communales et les responsables locaux des secteurs du Commerce, de l'Agriculture et de l'Environnement à "bien préparer" la saison estivale afin qu'elle soit exempte de toute infection due au manque d'hygiène, à la mauvaise qualité de l'eau ou des denrées ainsi qu'aux zoonoses.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE À BÉCHAR

16,57 qx de kif traité saisis

Plus de 16 qx (16,57) de kif traité ont été saisis, ces dernières 48 heures, dans la région frontalière de Meridja (60 km au sud de Béchar), indique lundi un communiqué du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Béchar. La découverte de cette quantité conditionnée dans 63 sacs, a été possible suite à la mise en place d'un dispositif sécuritaire, de recherche et de surveillance de la zone frontalière ou a été détecté un mouvement suspect, et ayant permis la découverte de la drogue à bord d'un véhicule tout terrain abandonné, a-t-on signalé.

L'opération, qui entre dans le cadre de la lutte implacable contre les réseaux de trafiquants de drogue, a été une "réussite totale", grâce aux moyens humains et logistiques mis en place par la Gendarmerie nationale, à travers les frontières du sud-ouest du pays, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par la brigade de



la Gendarmerie nationale de la commune de Meridja pour identifier les auteurs de cette tentative frauduleuse d'introduction de cette drogue sur le territoire national, a-t-on fait savoir de même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 morts et 1.424 blessés en une semaine

Trente-cinq personnes ont trouvé la mort et 1.424 autres blessées dans 1.292 accidents de la circulation, survenus à travers le pays, durant la période du 13 au 19 avril courant, a déploré mardi la Direction générale de la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tizi-Ouzou avec 2 personnes tuées et 59 autres

blessées, a-t-on précisé. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 623 incendies urbains, industriels et divers et ont effectué 4.028 interventions durant la même période, pour la couverture d'opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger, selon la même source.

LE MINISTRE IVOIRIEN DE L'INTÉRIEUR ACCUEILLI PAR LE MAROC À "DAKHLA"

Le Polisario dénonce

Le président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, s'est dit surpris de l'accueil, par le roi du Maroc, du ministre ivoirien de l'Intérieur et de la Sécurité à Dakhla (ville occupée du Sahara occidental), dénonçant l'exploitation médiatique de cette visite par le Maroc dans le but "vain d'essayer de faire entériner l'occupation illégale de notre pays". (...) "Le gouvernement de la RASD n'a aucun inconvénient, ni dans le passé, ni dans le présent et encore moins dans l'avenir à ce que les relations existant entre votre pays et le Maroc se raffermissent et se consolident davantage", a-t-il estimé.

Cependant, "il serait inconcevable d'accepter que ces relations soit en contradiction avec le droit international dès lors qu'elles encouragent ou cautionnent la politique marocaine d'occupation de notre pays", a-t-il dit. "Vous n'êtes pas sans savoir que le Sahara occidental est un territoire non autonome qui relève de la responsabilité de l'Onu et que son occupation militaire par le Maroc depuis le 31 octobre 1975 est une atteinte grave au droit international, à la Charte et aux résolutions de l'Onu et de l'Union africaine dont la RASD est un pays fondateur", a

rappelé le président Abdelaziz, précisant que "le Royaume du Maroc essaie, malheureusement, d'imposer l'occupation illégale du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, comme un fait accompli alors que cette question est un problème de décolonisation". "Le Royaume du Maroc use de tous les moyens, y compris les relations diplomatiques le liant à d'autres pays pour les impliquer à reconnaître son occupation du Sahara occidental ou dans le bradage de ses richesses naturelles, ce qui est soi contraire aux principes pertinents du droit international. Une telle visite à une ville sous occupation marocaine, le calendrier et le contexte dans lequel elle a été organisée n'honorent rien le peuple de la République de Côte d'Ivoire, ni son gouvernement, ni son Président, élu démocratiquement en la personne de M. Alassane Ouattara. Suite à cette visite, nous voudrions vous transmettre notre vive protestation officielle. Notre vœu le plus cher est que la République de Côte d'Ivoire, demeure loin des manœuvres dilatoires, attachée fermement à une attitude positive qui préserve la Charte et les résolutions de l'Organisation des Nations unies et l'Union africaine".